

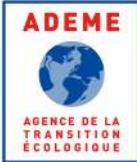


AMO pour l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable de Mauges Communauté

INGETEC

Rapport final

Soutenu par



SOMMAIRE

- 1. Introduction** 1.1. Contexte général
 1.2. Contexte de l'étude
- 2. Méthodologie** 2.1. Guides et références
 2.2. Retour des communes sur la phase 2
- 3. Présentation du schéma des aménagements cyclables** 3.1. Présentation générale
 3.2. Présentation des itinéraires
 3.3. Présentation des fiches annexes
- 4. Fiches actions** 4.1. Aménager et valoriser le réseau cyclable
 4.2. Développer les services, sensibiliser et former
 4.3. Promouvoir une « Culture vélo »

01

Introduction

1.1

Contexte général

Aménager le réseau cyclable hors agglomération

Potentiel de déplacement à vélo en milieu périurbain et rural

INGETEC

50% des déplacements du quotidien font moins de 5 km dans les territoires ruraux et périurbains

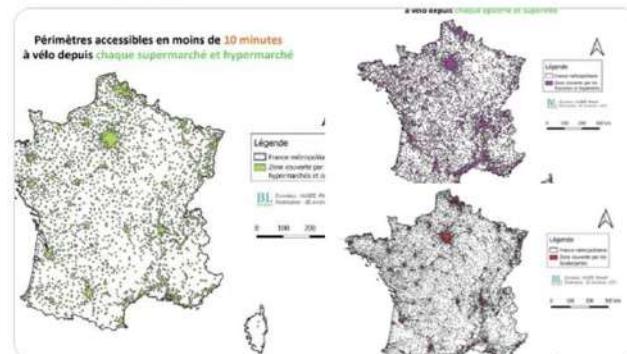
Geovelo @geovelofr · 10 h
Nous aussi, on a eu un choc 😱 C'est pourtant ce que révèle l'INSEE, dans une étude sur les déplacements domicile-travail en voiture.

En plus de contribuer à la sédentarité, les déplacements en voiture sur une aussi courte distance sont évidemment néfastes pour l'environnement.

60%
des déplacements domicile - travail de moins de 5 km se font en voiture



- Faire ses courses :
- 79% des Français vivent à moins de 5 min à vélo d'une boulangerie ;
 - 79% des Français vivent à moins de 10 min à vélo d'une épicerie ;
 - 75% des Français vivent à moins de 10 min à vélo d'un super/hyper marché.



- Le vélo serait un privilège des urbains ?
- 10 % de la population rurale à moins de 20 min à vélo d'une gare principale
 - 37 % de la population rurale à moins de 5 min à vélo d'une boulangerie
 - 40 % de la population rurale à moins de 20 min à vélo d'un collège.

10:06 AM · 3 févr. 2022

ADEME @ademe · 25 août

Seulement 3% des trajets des Français se font à vélo ! ➡️ @brutowofficial s'est rendu au collège de l'Estey où 85% des élèves viennent à vélo ! Une pratique du vélo renforcée permise en partie par le programme "CEE AVELO" de l'@ademe dont la @gironde a bénéficié 🌟



2:05

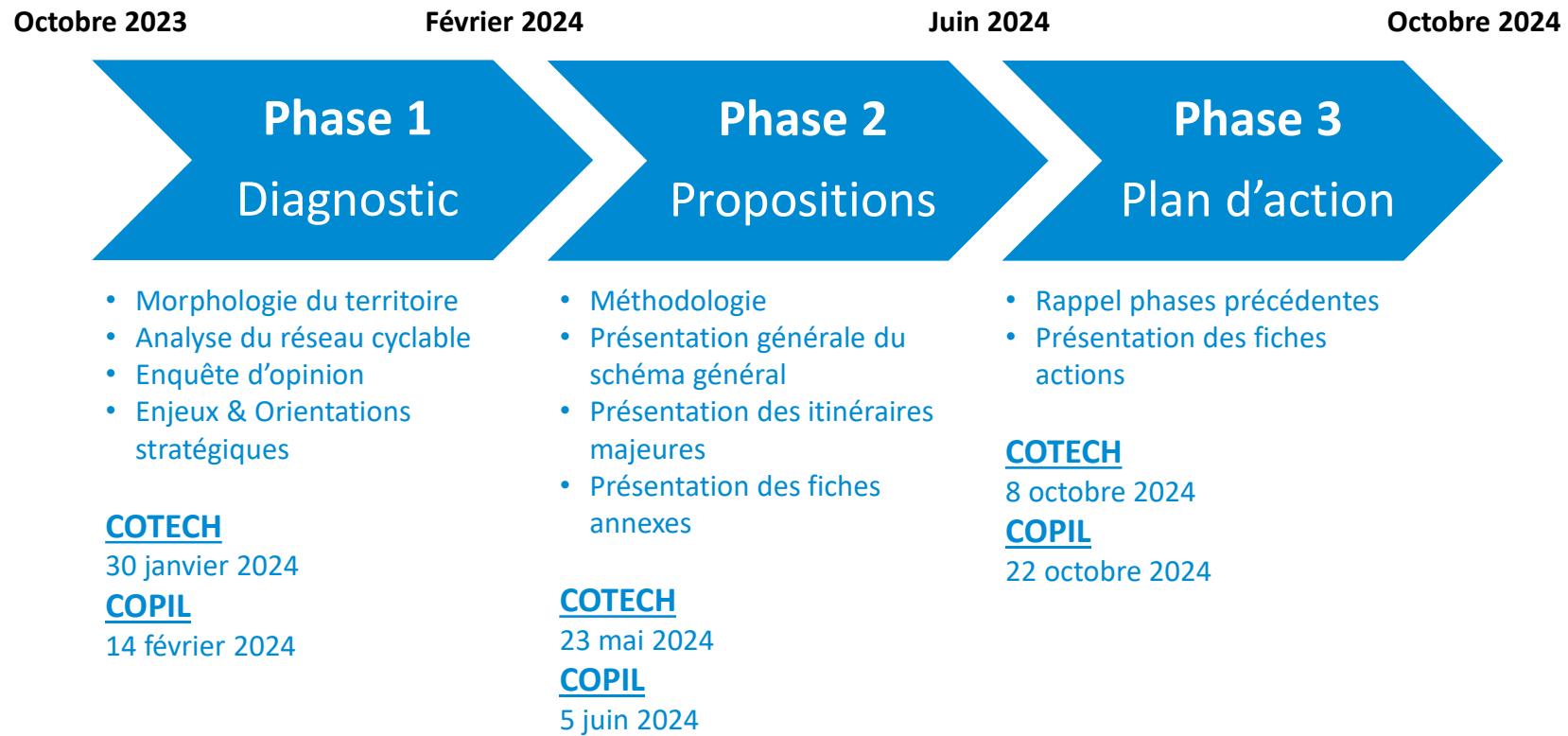
Aller à l'école. Parmi les 12 millions d'élèves qui se déplacent 4 à 6 fois par semaine :

- 88% des écoliers vivent à moins de 8 min en vélo de leur établissement;
- 81% des collégiens à moins de 20 min;
- 67% des lycéens à moins de 20 min.

1.2

Contexte de l'étude

Phasage de l'étude

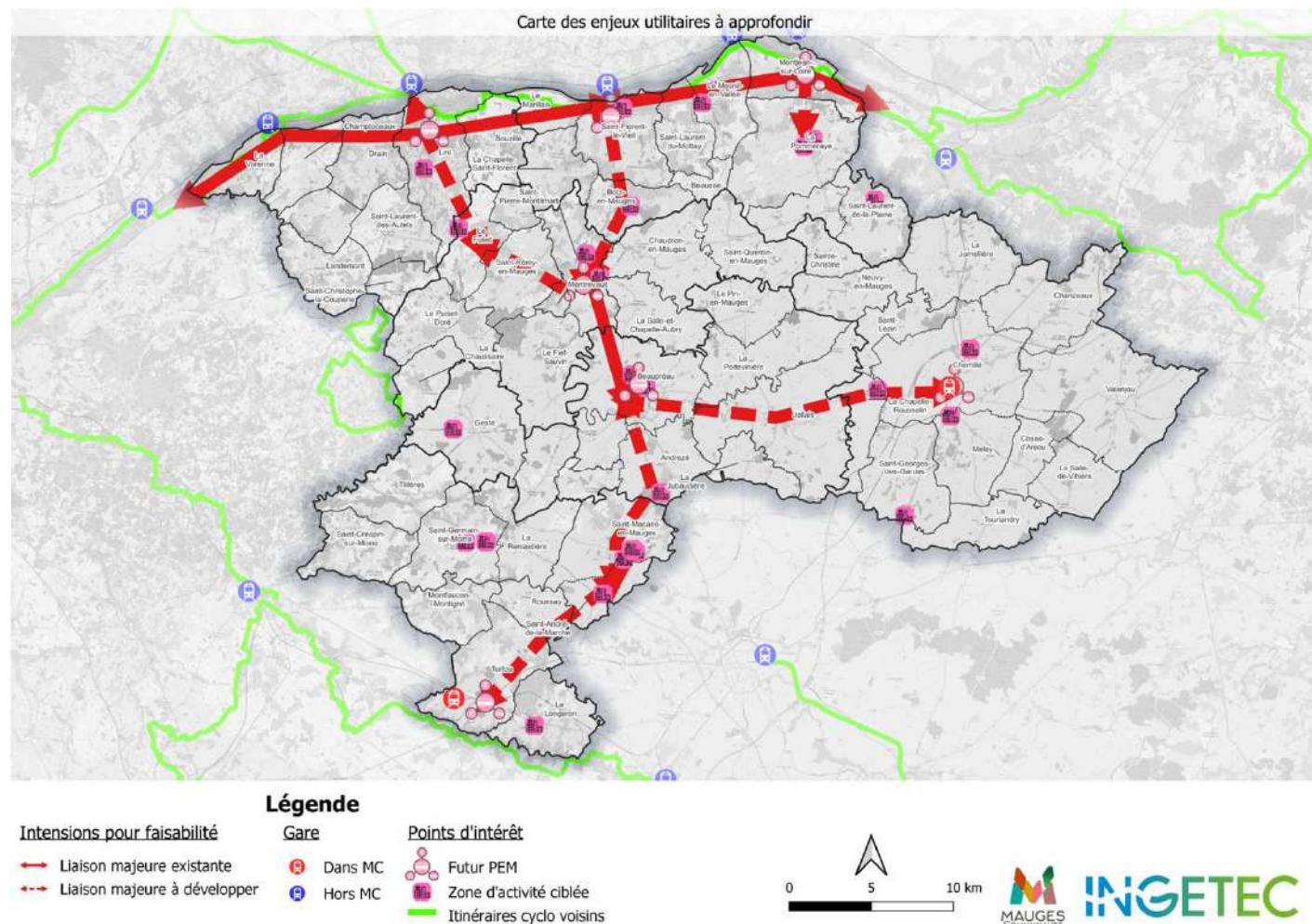


Enjeux utilitaires approfondis dans la suite de l'étude

Les phases 2 & 3 de l'étude ont porté sur les enjeux suivants :

- Les liaisons majeures, avec certains tronçons déjà existants, à savoir la Loire à Vélo et la connexion entre Beaupréau et Saint-Pierre-Montlimart

Enjeux validés en comité politique avec les maires et DGS des communes le 29 mai 2024.



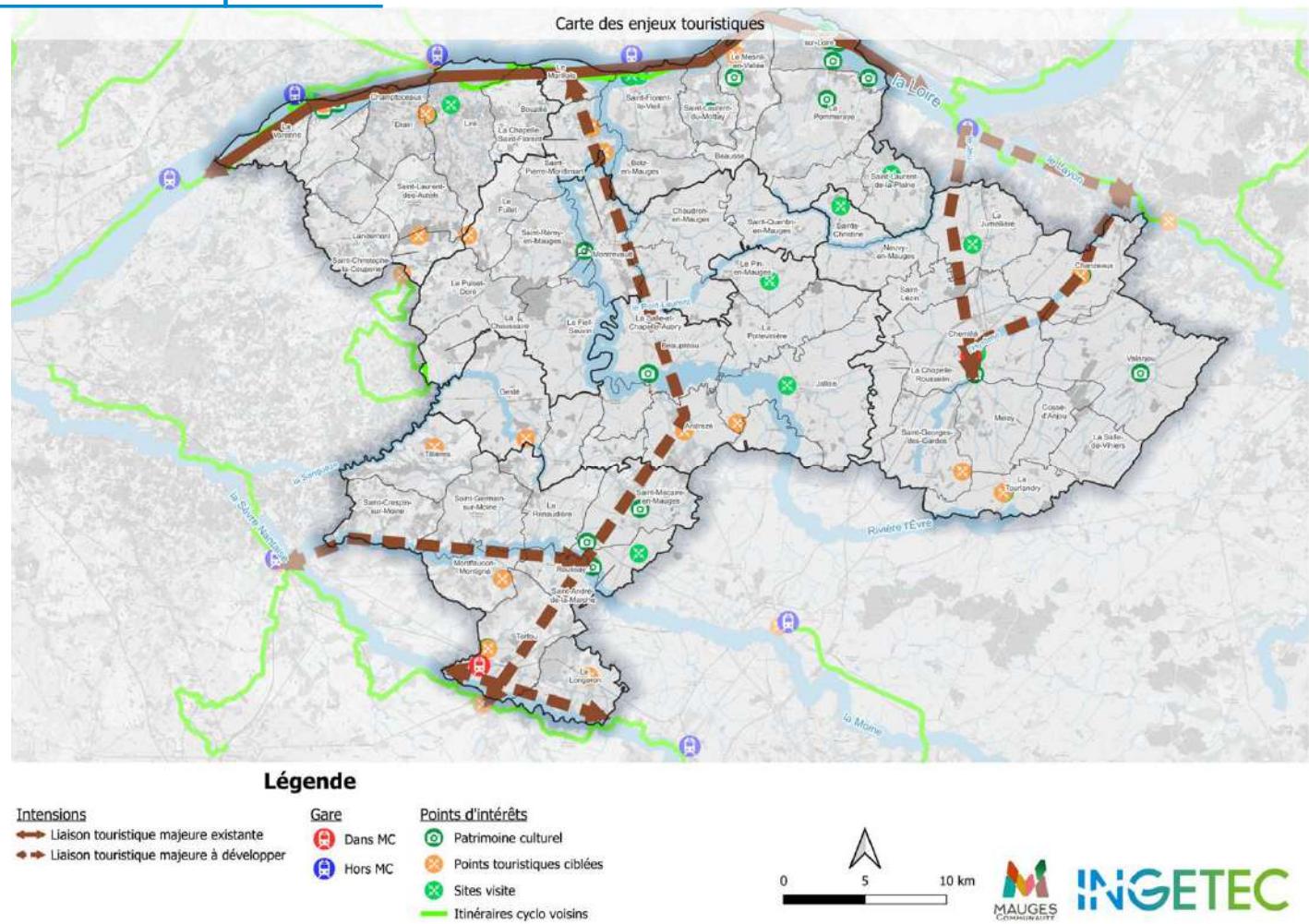
Enjeux touristiques retravaillés à la suite de la phase 1

Les enjeux touristiques ont été redéfinis comme suit :

- 1 axe Nord-Sud, longeant en partie l'Èvre, assurant une connexion entre la Loire à Vélo et les itinéraires cyclo-touristiques au sud du territoire (boucle nord Vendée)
- 1 boucle majeure, visant à devenir un axe structurant pour des boucles plus locales :
 - Boucle Chemillé-en-Anjou, parallèle à l'Hyrôme, assurant la connexion avec les itinéraires du Layon
- 1 axe Est-Ouest existant avec la Loire à Vélo

Enjeux validés en comité politique avec les maires et DGS des communes le 29 mai 2024.

- ❖ 1 axe longeant la Sèvre Nantaise au sud de Sèvremoine et 1 axe longeant la Moine ont été ajouté à titre indicatif



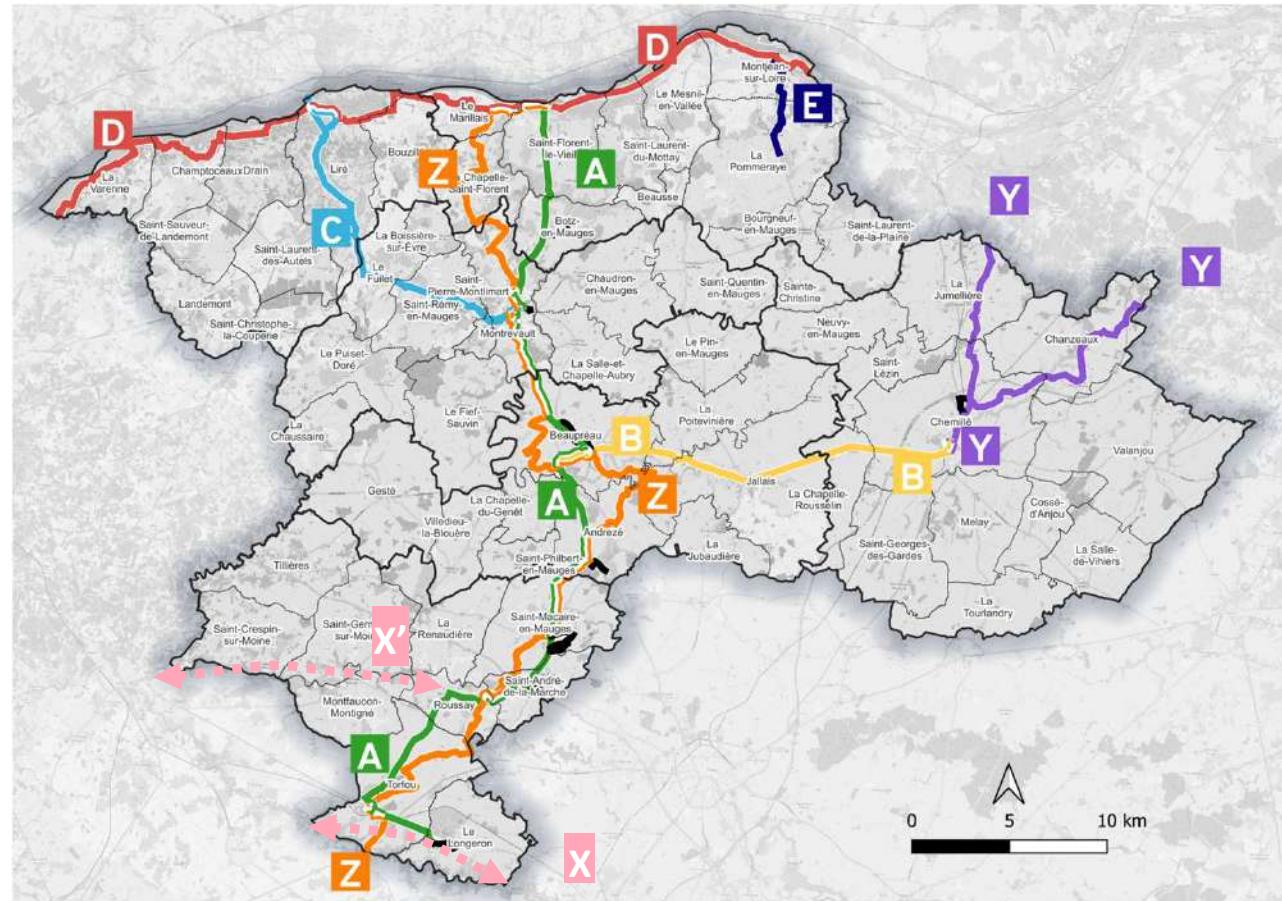
1 – Introduction

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

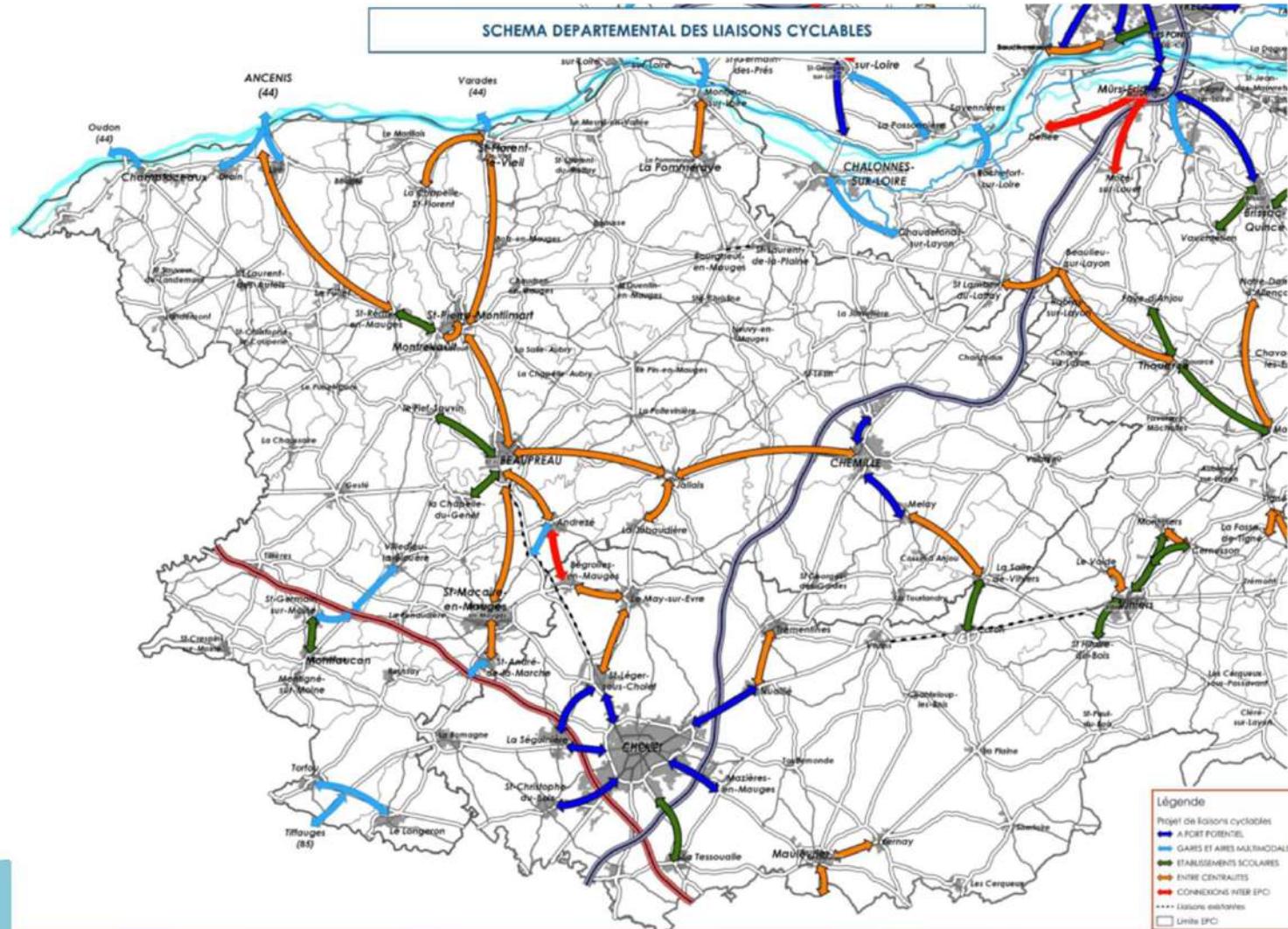
Les Itinéraires majeurs du SDC

MAUGES COMMUNAUTÉ

- Itinéraires du quotidien
 - A: Saint-Florent-le-Vieil - Torfou
 - B: Beaupréau – Chemillé
 - C: Ancenis - Liré - Saint-Pierre-Montlimart
 - D : Loire à vélo - EuroVélo 6-
 - E : La Pommeraye - Montjean-sur-Loire
 - J : Liens cyclables vers les zones d'activité
- Itinéraires vélotourisme
 - X, X' : Moine et Sèvre vers Clisson
 - Y : Boucle Chemillois-Layon
 - Z : Loire - Sèvre à vélo / Vélidéale - EuroVélo 6



Un schéma en cohérence avec les projets du département



02

Méthodologie

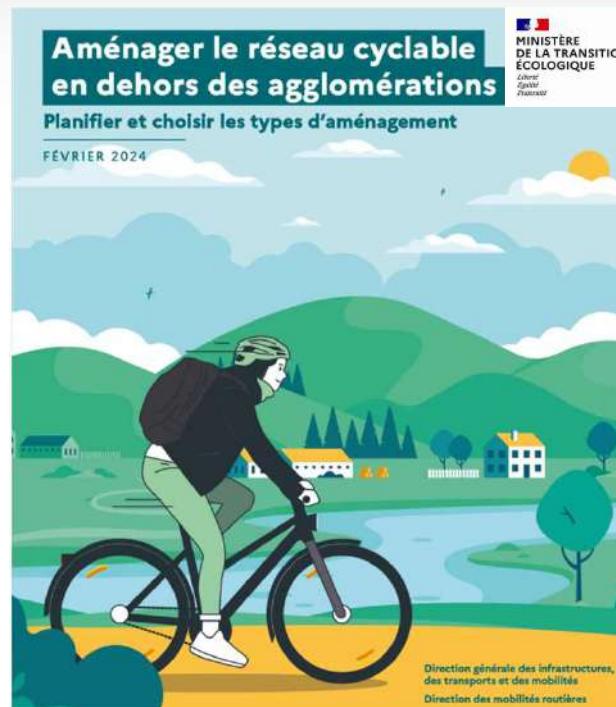
2.1

Guides et références

Aménager le réseau cyclable hors agglomération

INGETEC

Guides



Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM)

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/DGITM_DMR_Amenagements_cyclables_hors_agglomeration_V1.1_Fev-2024-1.pdf



Fédération des usagers de la bicyclette (FUB)
https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub_velo_rural_note_position_2023_web.pdf

| VBS VITESSE LIMITÉE RÉELLEMENT PRATIQUÉE | TRAFFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS) | DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR) | RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRES (TRAFFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR) | RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR) | RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFFIC >2000 CYCLISTES/JOUR) |
|---|---|---|---|---|---|
| 30 KM/H OU MOINS | < 2000 | Trafic mixte | Véloroute ou trafic mixte | Bande cyclable ou trafic mixte | Véloroute ou piste cyclable |
| | 2000 À 4000 | | | | |
| | > 4000 | | | | |
| 50 KM/H | < 1500 | Trafic mixte | Piste ou bande cyclable | Piste cyclable | Piste cyclable |
| | 1500 À 6000 | | | | |
| | > 6000 | | | | |
| 70/80 KM/H | < 1000 | Trafic mixte | Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/ bande dérasée de droite | Piste cyclable ou voie verte | Prioritaire sur le trafic sécant |
| | 1000 À 4000 | | | | |
| | > 4000 | | | | |
| RÉGIME DE PRIORITÉ | | À choisir selon le contexte | | Prioritaire sur le trafic sécant | |

Centre d'Etude et d'expertise sur les Risques, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

Aménager le réseau cyclable hors agglomération

INGETEC

Références

Département de la Manche (50)



La RD535 à Saint-Sauveur-Villages (Manche) est désormais une voie verte. Cette route, où le trafic était inférieur à 200 véhicules/jours et parallèle à la RD971, est désormais interdite aux véhicules à moteur, sauf riverains avec une limitation de vitesse à 30 km/h.



15

CC Erdre et Gesvres

Localisation des itinéraires cyclables



Biclou (4min50)
Présentation des réalisations cyclables de la CC Erdre et Gesvres

15

Aménager le réseau cyclable hors agglomération

INGETEC

Les aménagements cyclables hors agglomération

Aménagements autonomes Sites propres



Piste cyclable



Voie verte

Aménagements le long des routes



Bandes cyclables



Bandes multifonctionnelles

Voies mixtes vélos - voiture



Chaussée à Voie Centrale Banalisée



Mixité sur voie à faible trafic*

(minimum 3m de largeur, recommandation à 3,5m)

1. Piste Cyclable
Réseau cyclable Ile&Vélo (35)

2. Voie verte
Lattes (34)

3. Bandes cyclables
Chatillon (69)

4. Bandes multifonctionnelles
Châteauneuf Le Rouge (13)

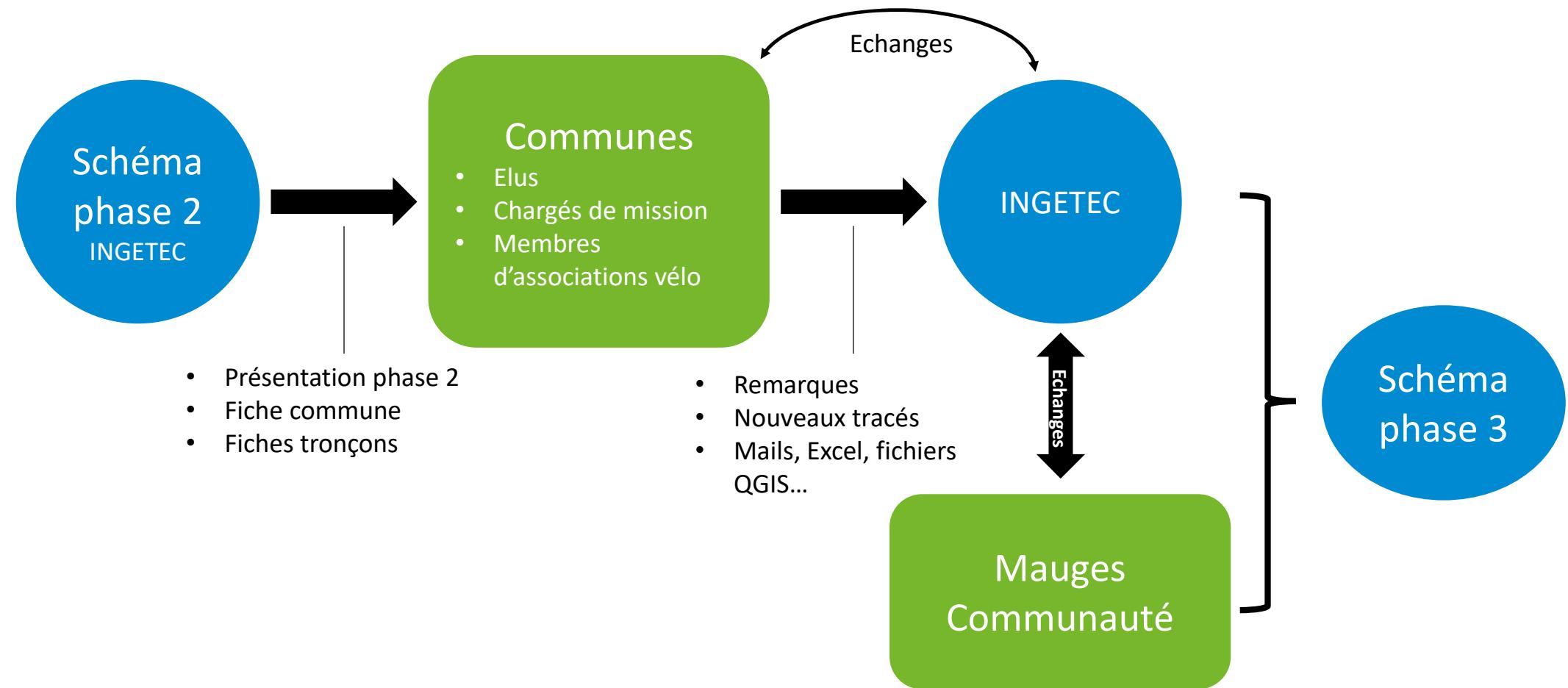
5. CVCB
Le Croisic (44)

6. Chemin de halage interdit sauf riverains avec limitation à 30 km/h
Scandibérique - Eurovélo 3 Saubusse (40)

2.2

Retour des communes sur la phase 2

Retour des communes sur la phase 2



03

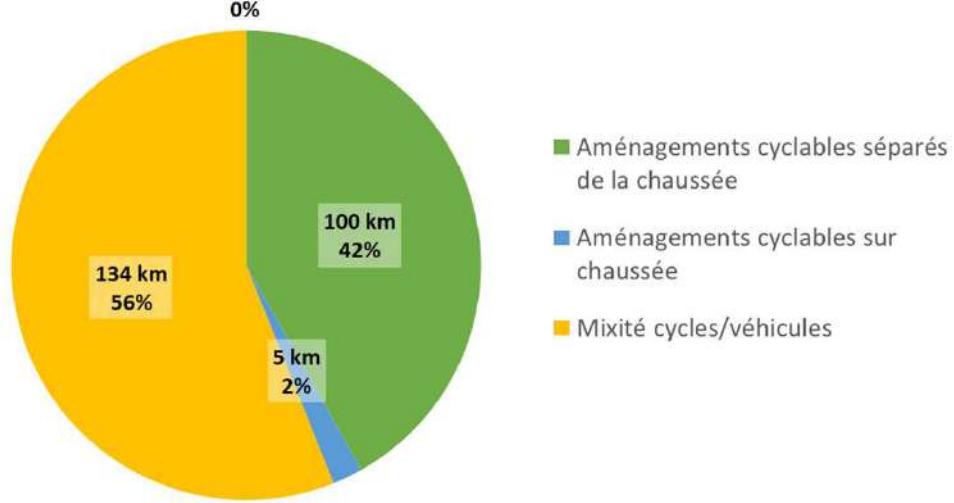
Présentation du schéma des aménagements cyclables

3.1

Présentation générale

3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Typologie des aménagements

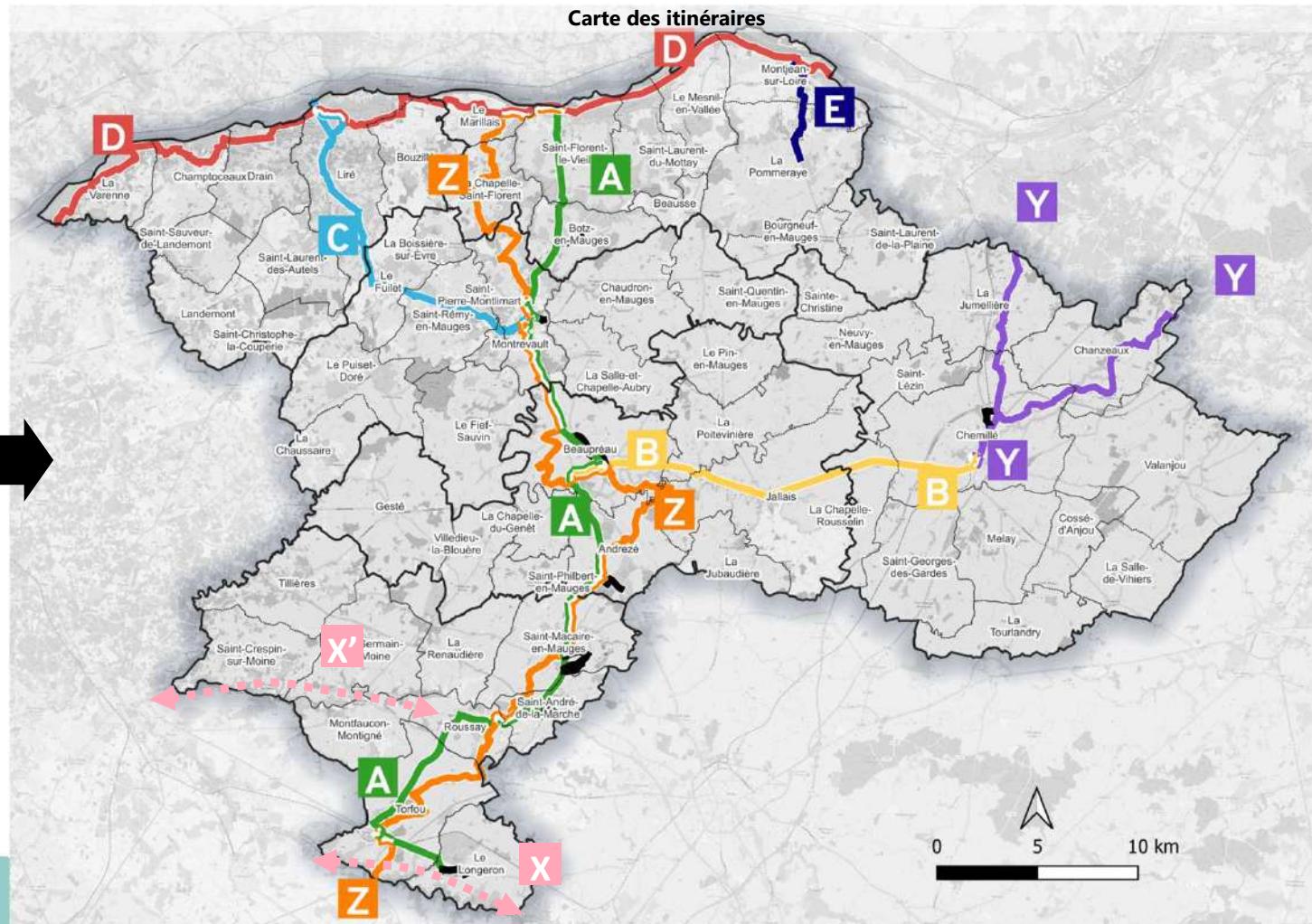
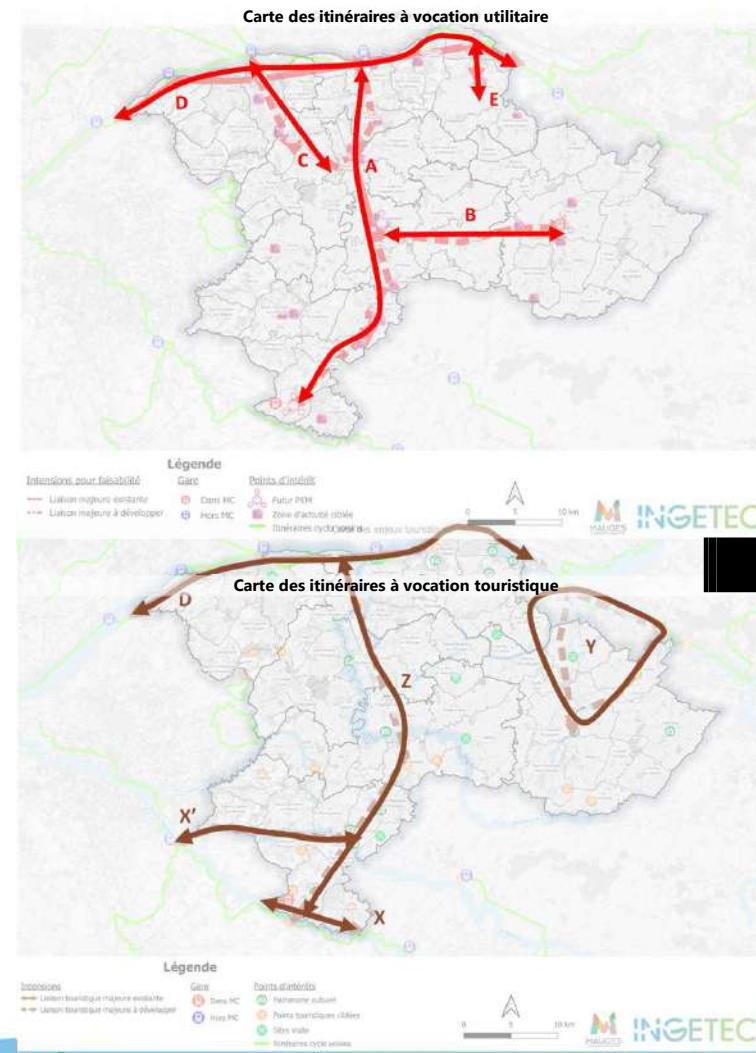


3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraires

MAUGES COMMUNAUTÉ



Estimatif : avant-propos

- L'estimation **comprend** les coûts de réalisation des travaux, c'est-à-dire : les terrassements, la réfection ou la création des structures de voirie et la couche de roulement, les bordures attenantes, le marquage au sol, les panneaux de police.
- L'estimation **comprend** une marge de 20% attribuée aux aléas.
- L'estimation **ne comprend pas** les coûts des études et investigations complémentaires, le mobilier, ainsi que les éventuelles acquisitions foncières et les coûts des travaux liés aux réseaux ou tout autre aléa.
- Les estimations annoncées sont **sous réserve** du phasage des travaux, du choix d'aménagement définitif du maître d'ouvrage, notamment en prenant en compte les contraintes précises qui ne seront disponibles que lors du lancement des études de maîtrise d'œuvre (emprise foncière et choix d'acquisition notamment).
- Les coûts sont Hors Taxes.

3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Estimatif par itinéraire

MAUGES COMMUNAUTÉ

| | Estimation (HT -Hors MOE-) | longueur (Km) |
|--------------------------|----------------------------|---------------|
| A | 12 100 000 € | 53,6 |
| B | 7 700 000 € | 21,7 |
| C | 8 400 000 € | 22,9 |
| D | 0 € | 48,9 |
| E | 700 000 € | 5,8 |
| Y | 2 500 000 € | 25,5 |
| Z | 2 772 000 € | 72,7 |
| Zones d'activités | 3 200 000 € | 14,1 |
| Total | 37 372 000 € | 238,4 |



3.2

Présentation des itinéraires

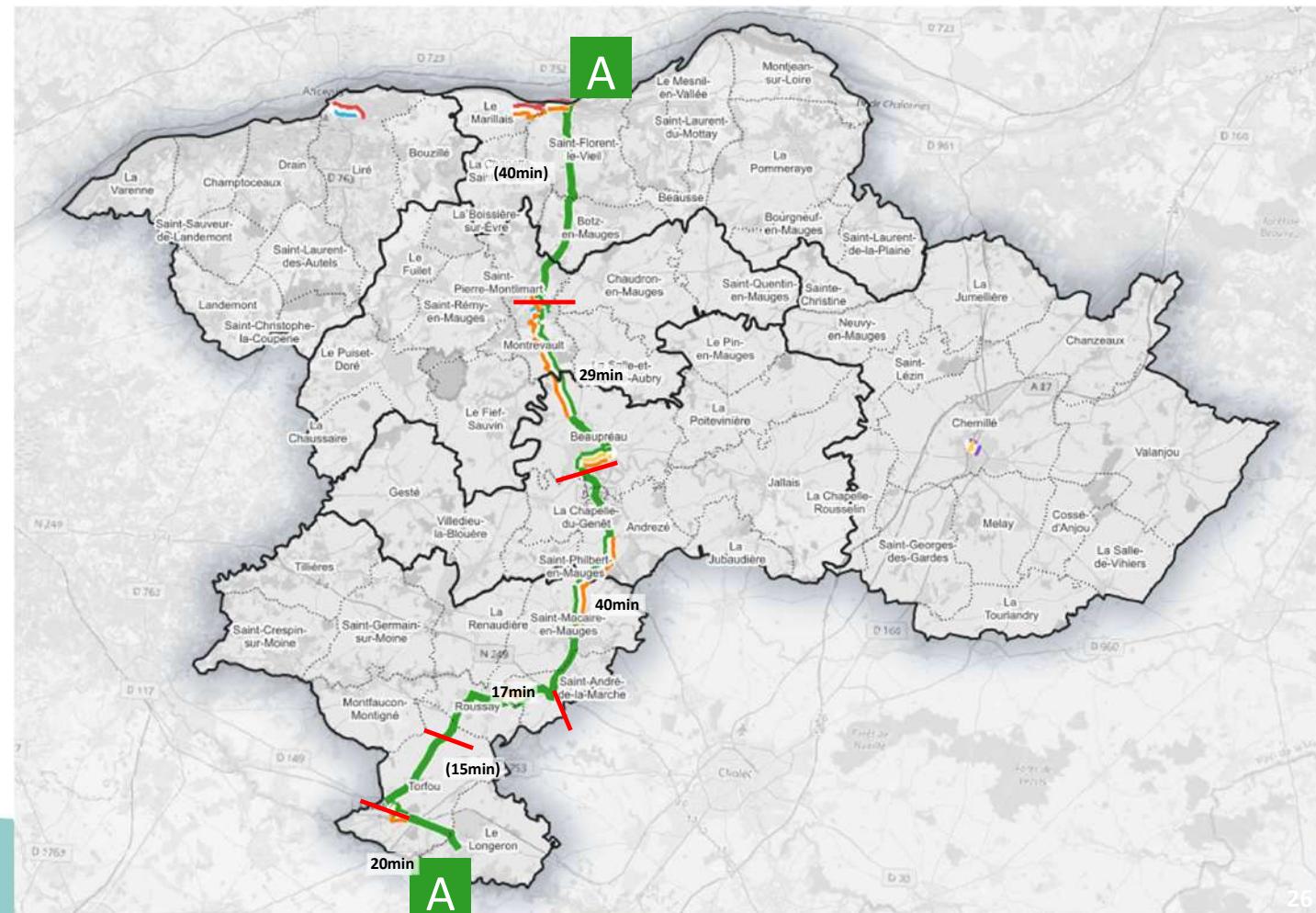
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire A : Saint-Florent-le-Vieil <>> Le Longeran

MAUGES COMMUNAUTÉ

| | Estimation | Longueur (km) |
|---|--------------|---------------|
| A | 12 100 000 € | 53.6 |



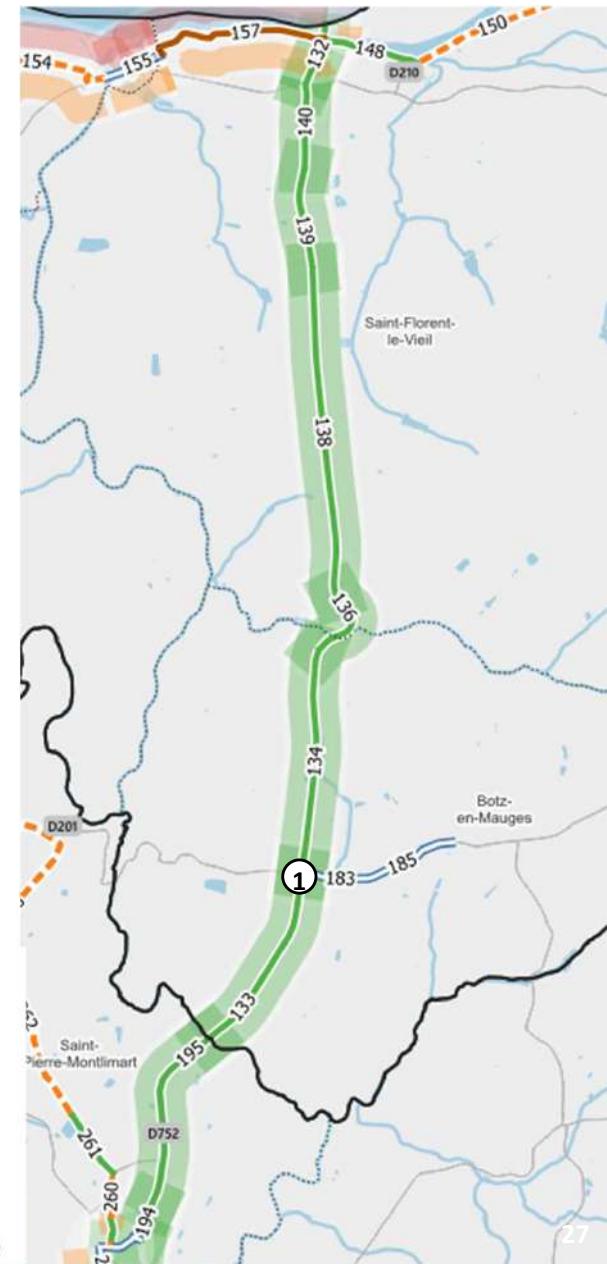
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Itinéraire A : Saint-Florent-le-Vieil <> Saint-Pierre-Montlimart

| Itinéraire A | |
|--|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Voie verte au droit de la RD752• Zone 30 dans Saint-Pierre-Montlimart | |
| 12,3 km (40 min) | ~ 4 000 000 €HT |



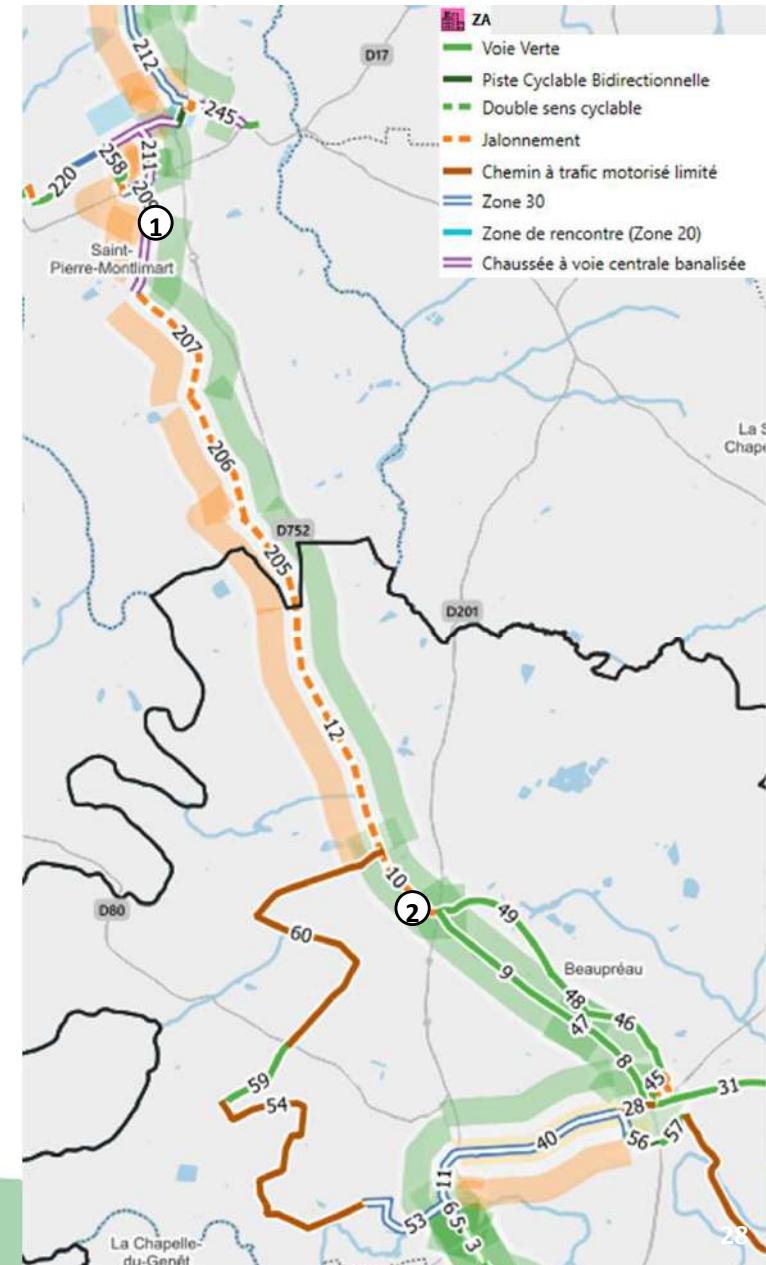
-  ZA
 - Voie Verte
 - Piste Cyclable Bidirectionnelle
 - Double sens cyclable
 - Jalonnement
 - Chemin à trafic motorisé limité
 - Zone 30
 - Zone de rencontre (Zone 20)
 - Chaussée à voie centrale banalisée



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Itinéraire A : Saint-Pierre-Montlimart <> Beaupréau

| Itinéraire A | |
|--|----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Projet de réaménagement du centre-ville de Saint-Pierre-Montlimart CVCB Rue/Chemin de la Barre pour sortir de la ville Itinéraire en mixité existant, parallèle à la RD752, jusqu'au Rond-Point de la Loire Voie verte au droit de la RD752 Mixité dans le centre de Beaupréau (zone 30) | |
| 10,8 km (33 min) | ~1 000 000 €HT |



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

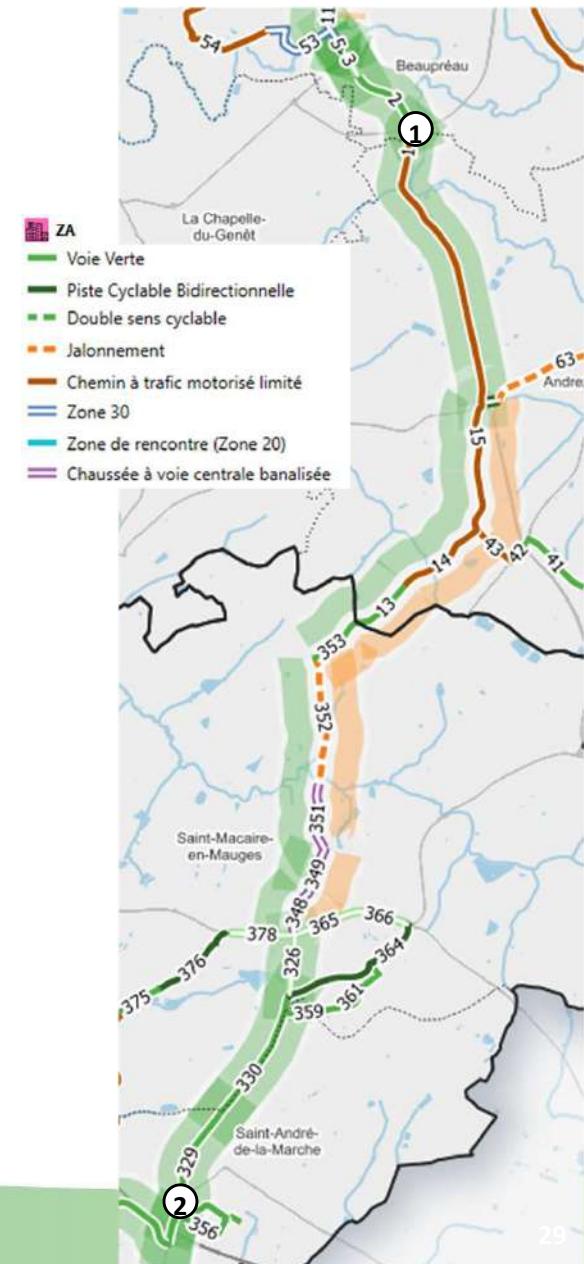
Itinéraire A : Beaupréau <> Saint-André-de-la-Marche

Itinéraire A

- Voie verte rue du Haras jusqu'au Rond-Point du Choletais
- Mixité sur une route communale parallèle à la RD752
- Voie verte sur un chemin existant pour compléter la liaison
- Mixité et/ou CVCB sur Route de la Félixière
- Mixité RD91 dans Saint-Macaire
- Bandes cyclables existantes rue de la Vendée
- Projet voie verte au droit de la RD91
- Aménagement d'une passerelle au droit de l'ouvrage au-dessus de la RN249

13,4 km (38 min)

~ 2 600 000 €HT



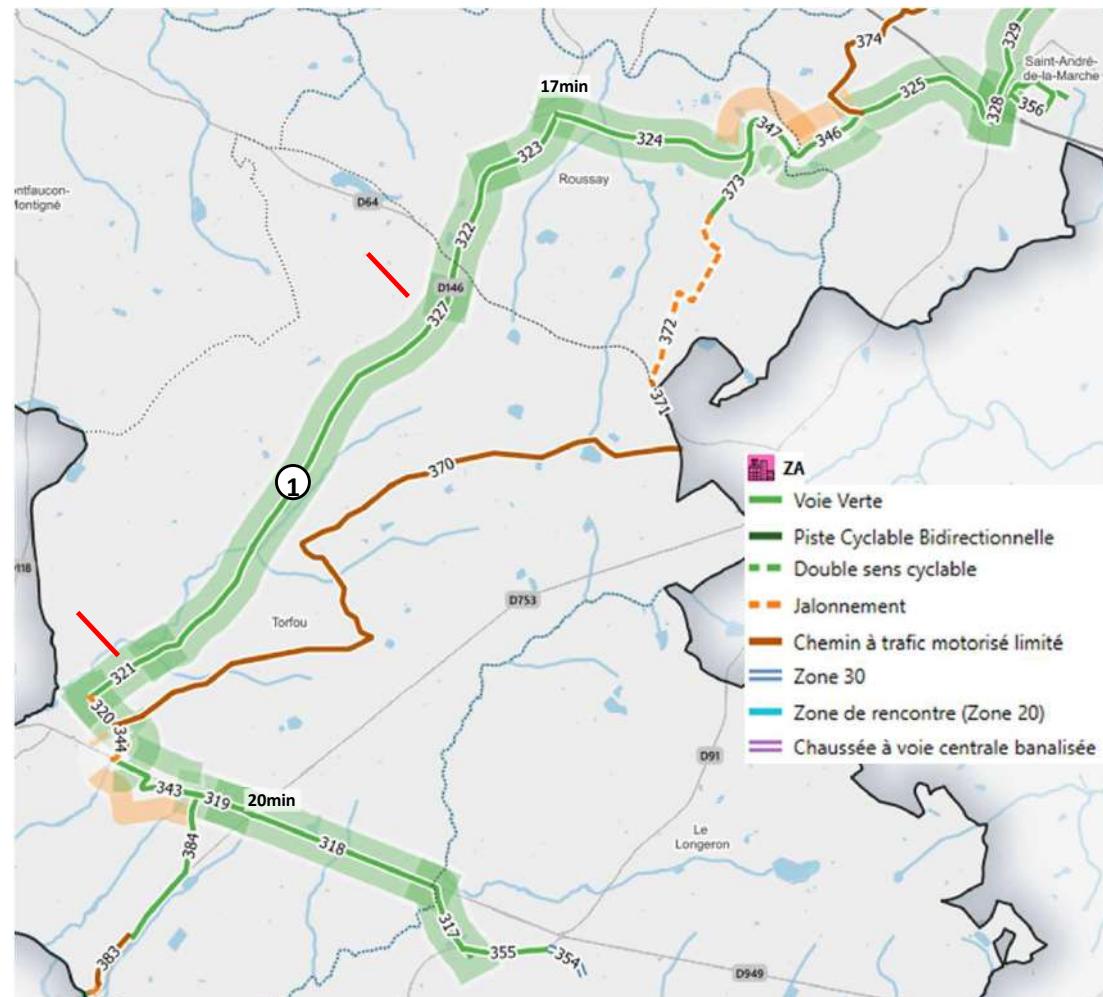
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire A : Saint-André-de-la-Marche < Le Longeron

MAUGES COMMUNAUTÉ

| Itinéraire A | |
|---|-----------------|
| • Voie verte au droit des RD91 et RD158 jusqu'à Roussay | |
| • Voie verte sur la RD146 | |
| • Continuité de la Voie verte sur la RD146 | |
| • Contournement de Torfou (rue des Bois) en mixité | |
| • Voie verte existant jusqu'à Le Longeron | |
| 17,1 km (52 min) | ~ 4 500 000 €HT |



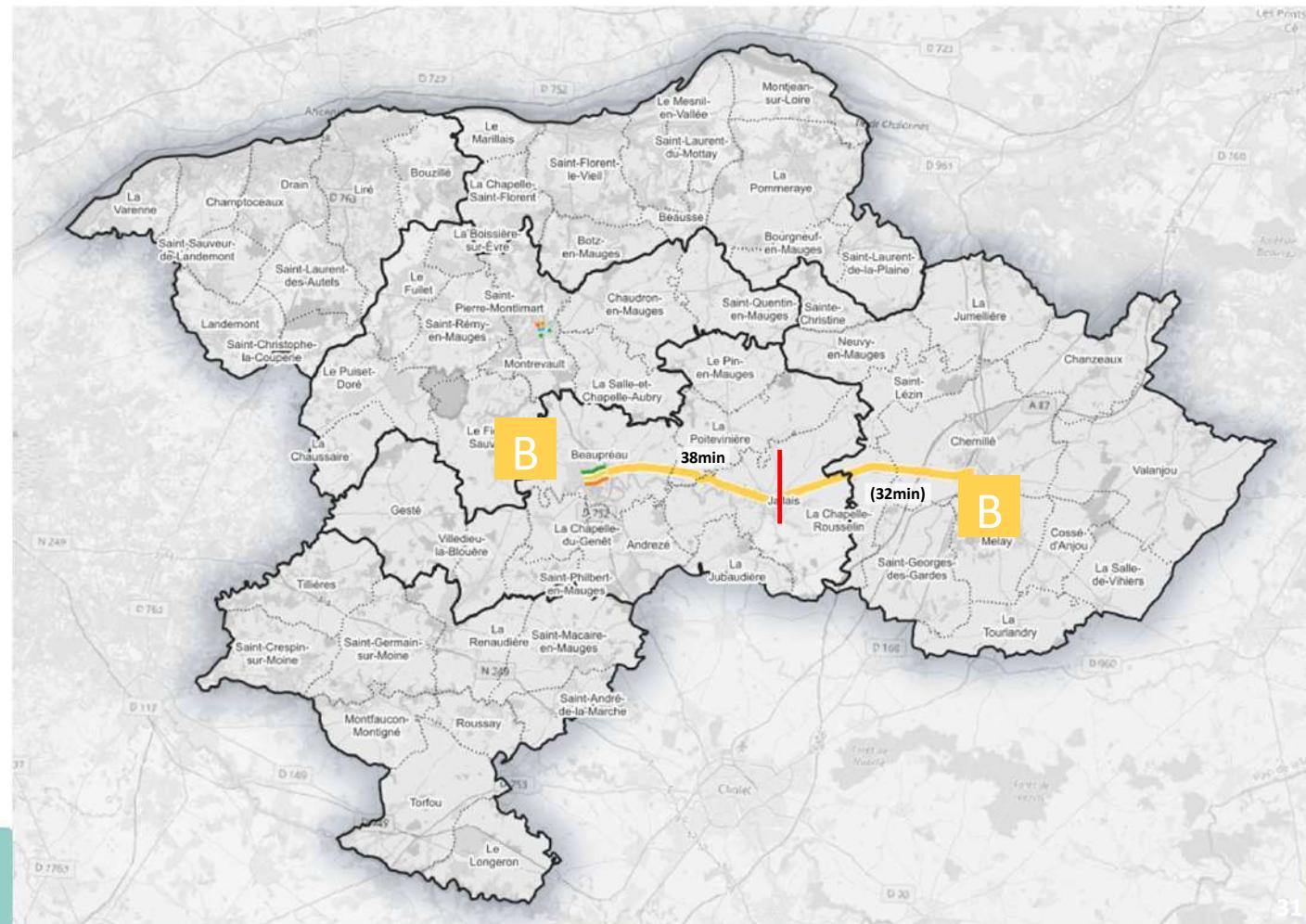
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire B : Beaupréau <> Chemillé

MAUGES COMMUNAUTÉ

| | Estimation | Longueur (km) |
|---|-------------|---------------|
| B | 7 400 000 € | 21.7 |



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire B : Beaupréau <> Jallais

MAUGES COMMUNAUTÉ

Itinéraire B

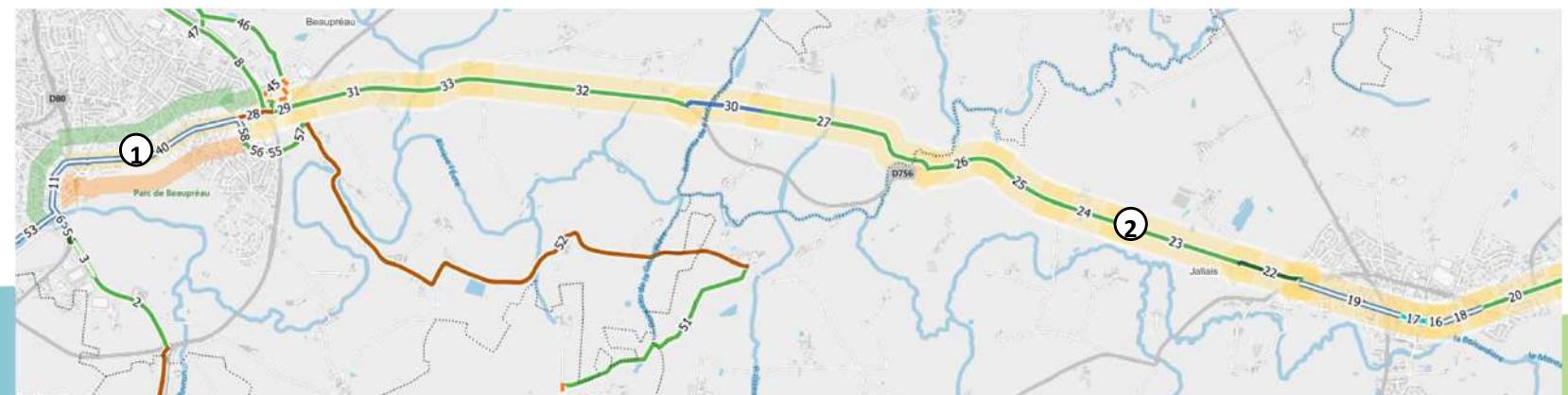
- Zone 30 rue du Mal Foch et rue Saint-Martin
- Mixité Imp. de la Vieille Chevrie
- Aménagement d'une traversée cyclable sur le Rond-Point de l'Anjou
- Voie verte au droit de la RD756
- Mixité puis voie verte sur le chemin Les Deux Croix
- Voie verte au droit de la RD756 jusqu'à l'entrée de Jallais
- Mixité dans le centre de Jallais (Avenue Chaperonnière / rue Henri IV)
- Voie verte au droit de la RD756 jusqu'au Rond-Point à l'entrée d'agglomération

11,3 km (38 min)

~ 3 900 000 €HT



- ZA
- Voie Verte
- Piste Cyclable Bidirectionnelle
- Double sens cyclable
- Jalonnement
- Chemin à trafic motorisé limité
- Zone 30
- Zone de rencontre (Zone 20)
- Chaussée à voie centrale banalisée



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire B : Jallais <> Chemillé

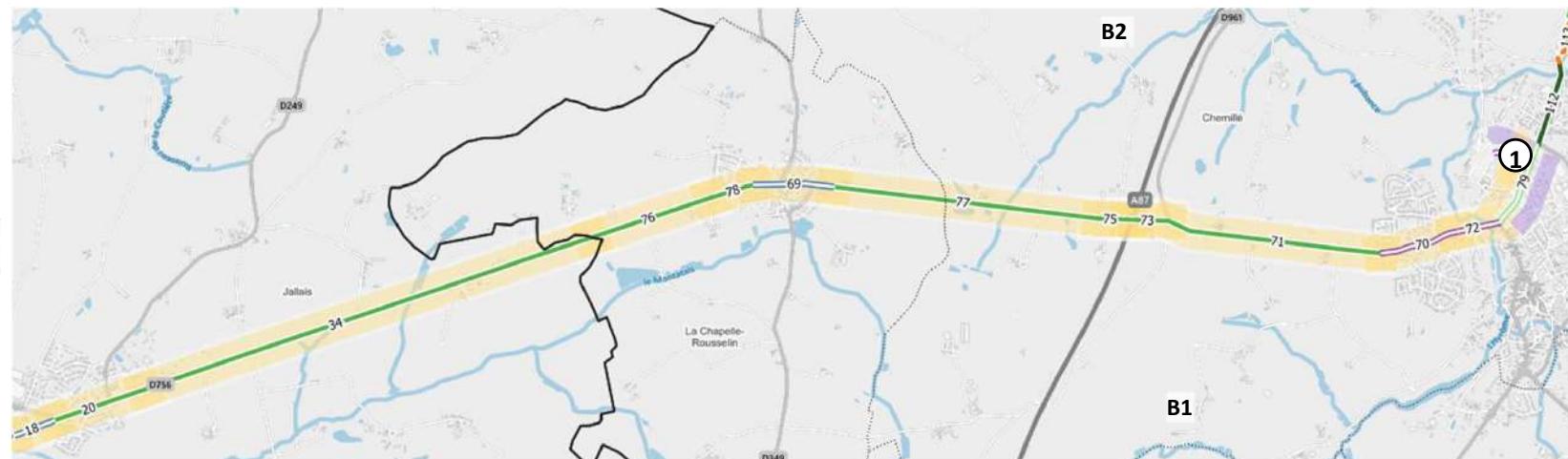
MAUGES COMMUNAUTÉ

Itinéraire B

- Voie verte au droit de la RD756
- Zone 30 dans La Chapelle-Rousselain
- Voie verte au droit de la RD756
 - Passage au-dessus de l'A87 à aménager
- CVCB et bandes cyclables (existantes) jusqu'à la Gare

10,4 km (32 min)

~ 3 500 000 €HT



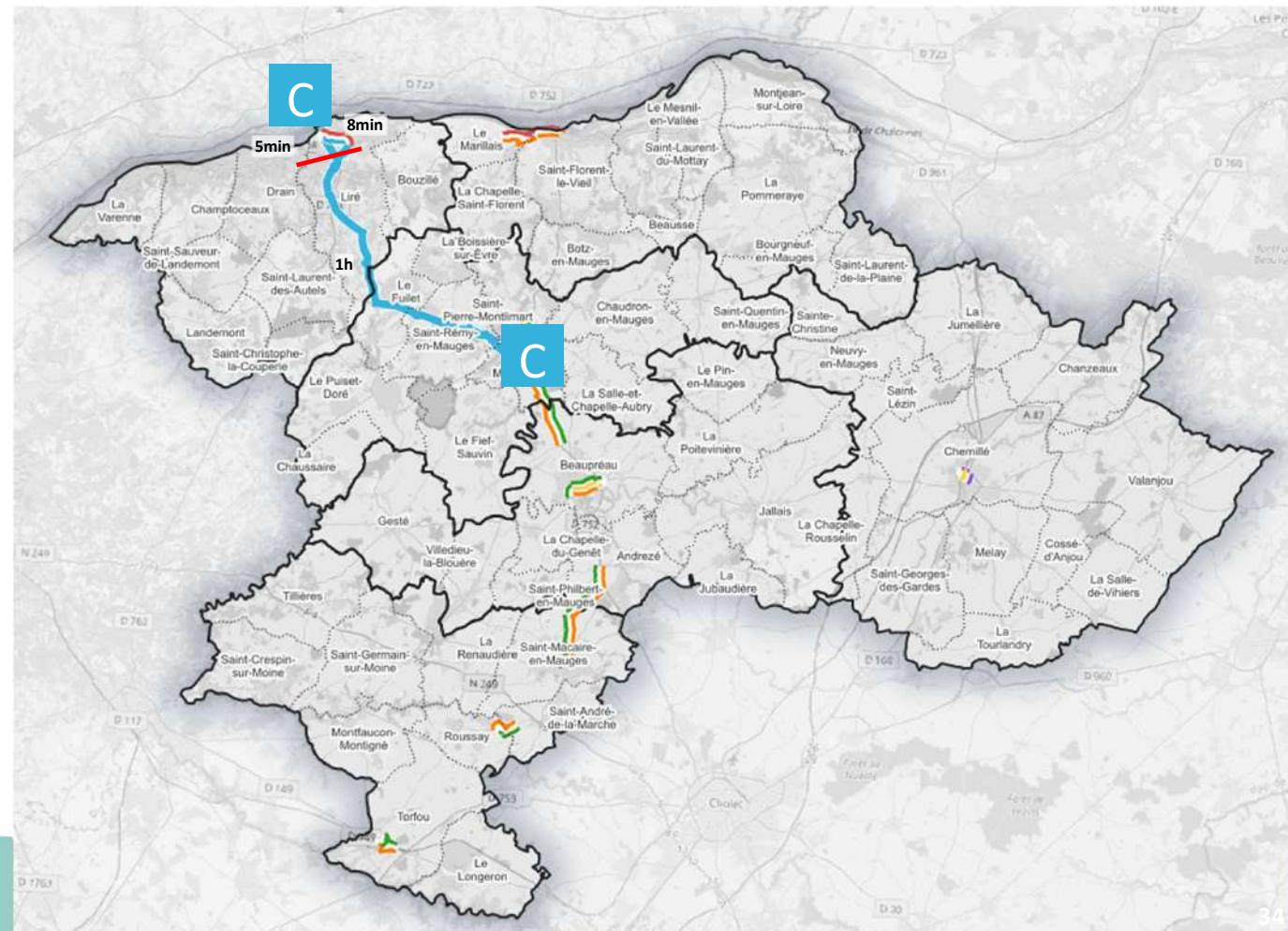
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

MAUGES COMMUNAUTÉ

Itinéraire C : Saint-Pierre-Montlimart <> Liré

| | Estimation | Longueur (km) |
|---|-------------|---------------|
| C | 8 400 000 € | 22.9 |



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire C : Saint-Pierre-Montlimart <> Liré

MAUGES COMMUNAUTÉ

| Itinéraire C | |
|---|----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Liaison Saint-Pierre <> Montrevault <> Saint-Rémy en projet porté par la commune de Montrevault-sur-Evre Voie verte au droit de la RD17 jusqu'au Fuillet Zone 30 dans le Fuillet Double sens cyclable Rue de Bretagne Voie verte au droit de la RD67 Mixité sur chemin communaux jusqu'au Rond-Point des Vignes Voie verte dans l'entrée de Liré Zone 30 dans Liré (rue des Mauges, rue Ronsard) | |
| 21,5 km (1h) | ~4 000 000 €HT |

①

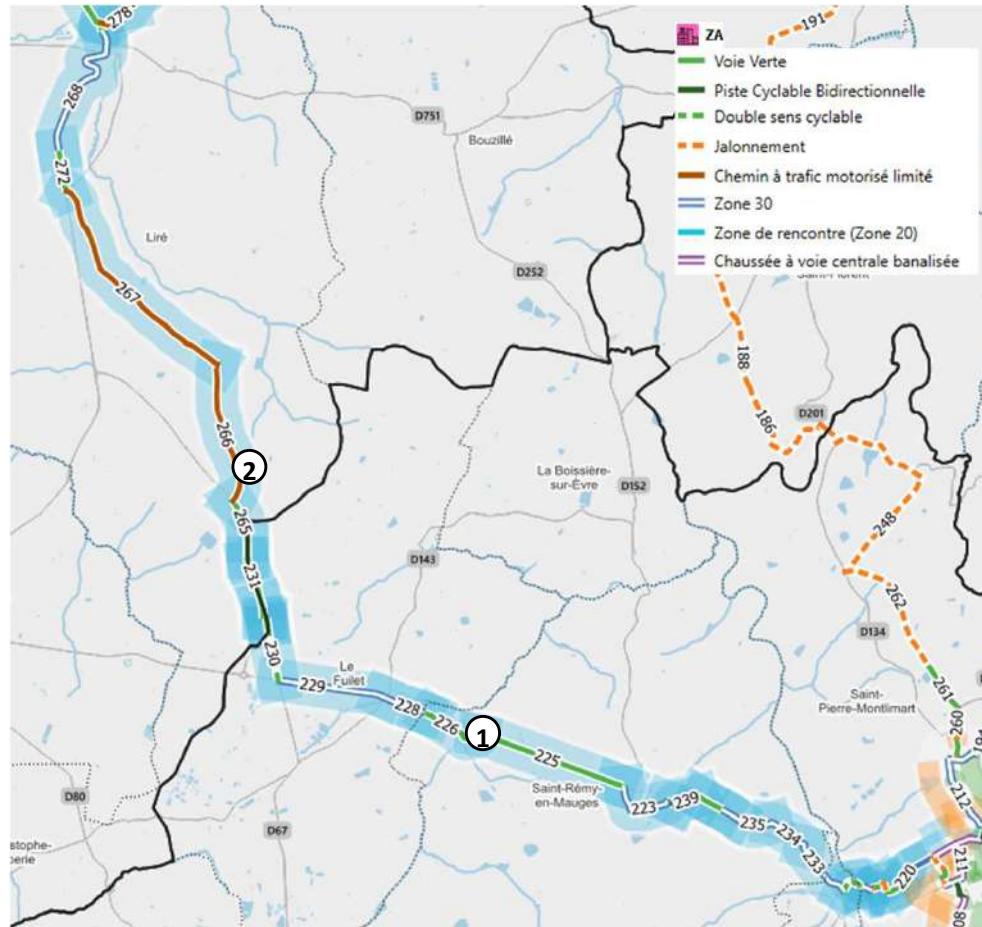
②



RD sur Talus, aménagement cyclable en bas du Talus



Chemin agricole, possibilité de fermer à la circulation par tronçon



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

MAUGES COMMUNAUTÉ

Itinéraire C : Liré <> Pont d'Ancenis

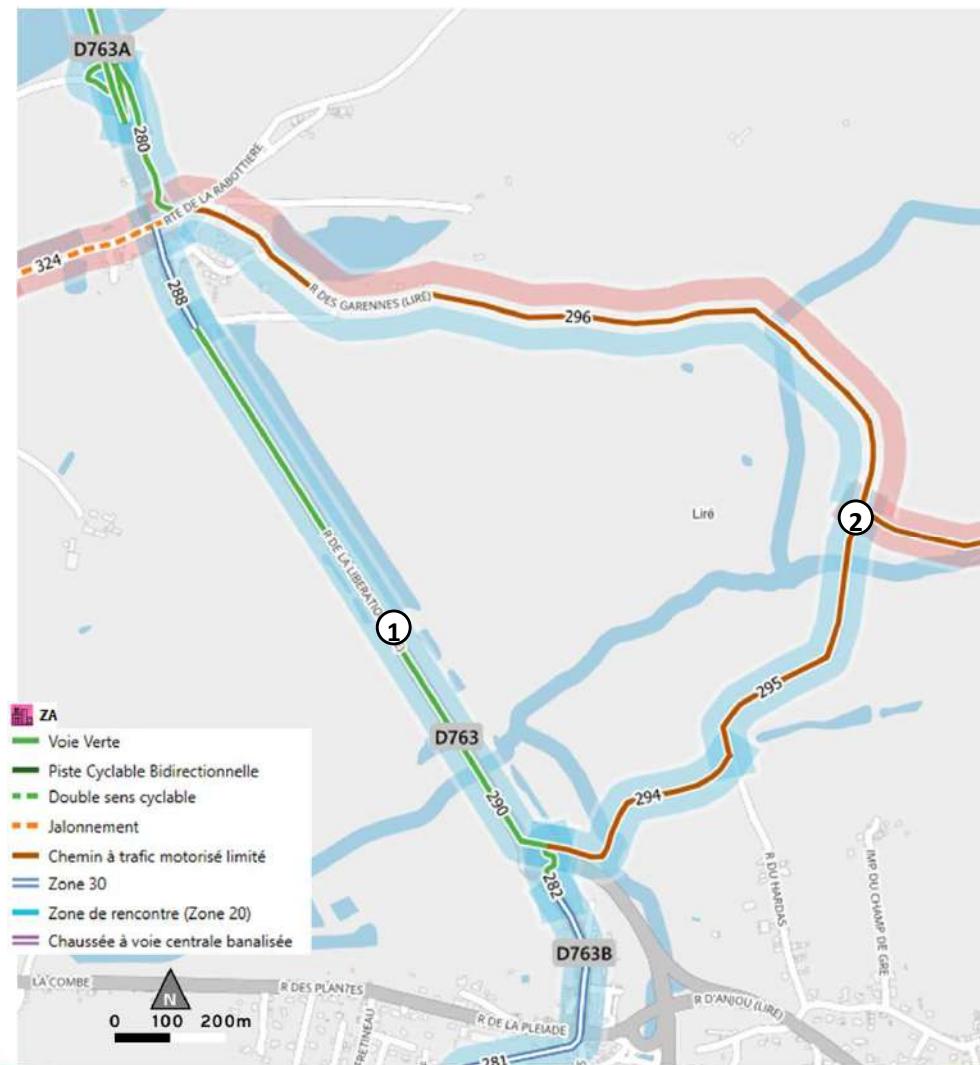
| Long terme | Court terme |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Voie verte au droit de la RD763 • Aménagement du Pont d'Ancenis | <ul style="list-style-type: none"> • Mixité sur chemin communaux • Jonction avec l'itinéraire de la Loire à Vélo |
| 1,4 km (5min) | ~ 4 400 000 €HT |
| 2,6 km (8min) | ~ 12 000 €HT |



RD763 sur talus, élargissement nécessaire



Connexion avec la Loire à Vélo



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

MAUGES COMMUNAUTÉ

Itinéraire E : Montjean-sur-Loire <> La Pommeraye

| | Estimation | Longueur (km) |
|---|------------|---------------|
| E | 700 000 € | 5.8 |



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Itinéraire E : Montjean-sur-Loire <> La Pommeraye

Itinéraire E

- Mixité dans Montjean
 - Autorisation de circuler en double sens cyclable dans les rues à sens unique (rue de la Mairie, rue du Petit Paris)
 - Aménagement d'un plateau traversant pour favoriser le passage de la RD751
- Mixité suivant l'itinéraire actuel
- Reprise du revêtement au niveau du Domaine du Pélican (sur propriété privée)
- Piste cyclable existante
- Mixité rue Marie Moreau
- Voie verte RD5

5,8 km (17min)

~ 700 000 €HT



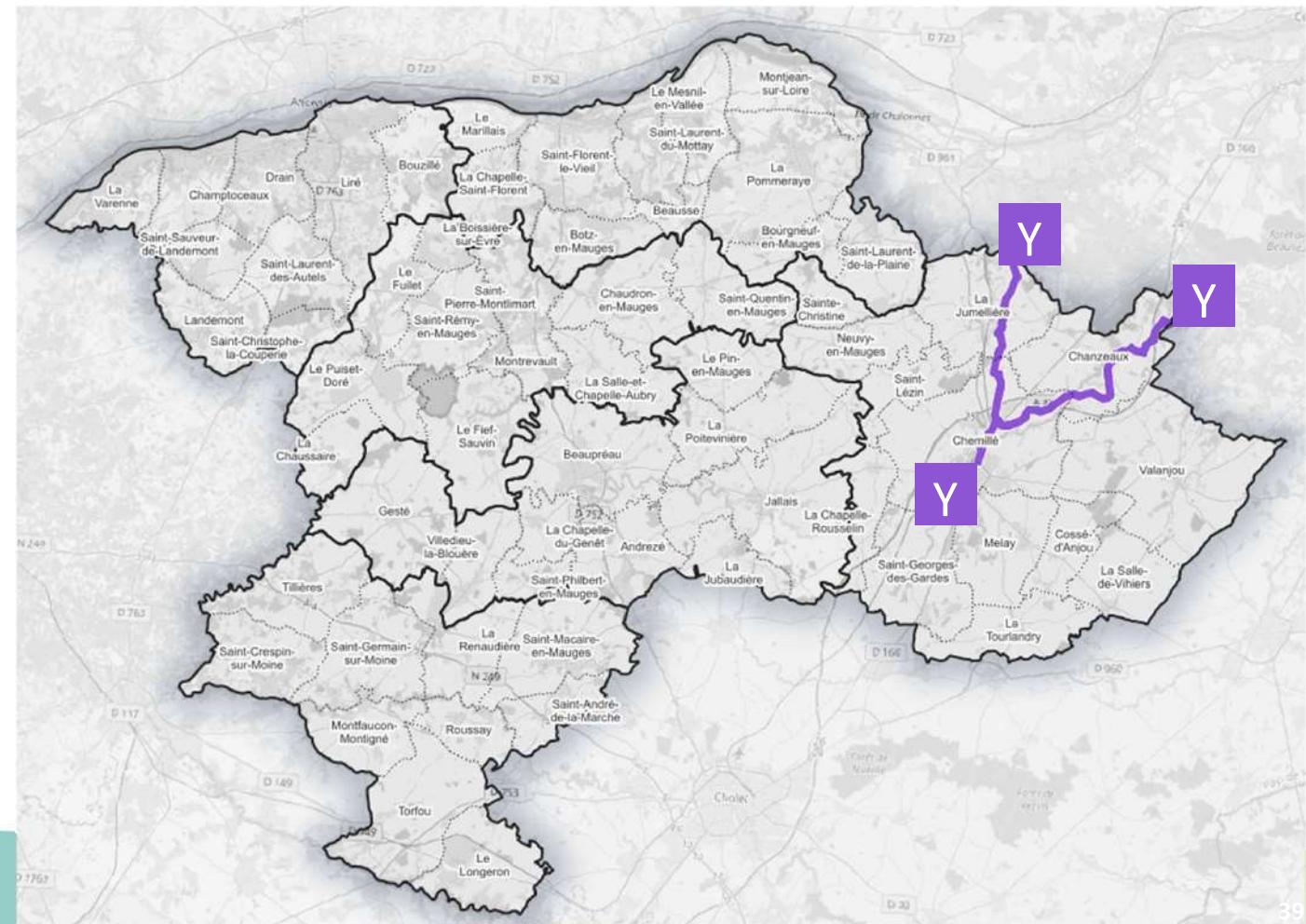
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire Y : Boucle Chemillé – Layon

MAUGES COMMUNAUTÉ

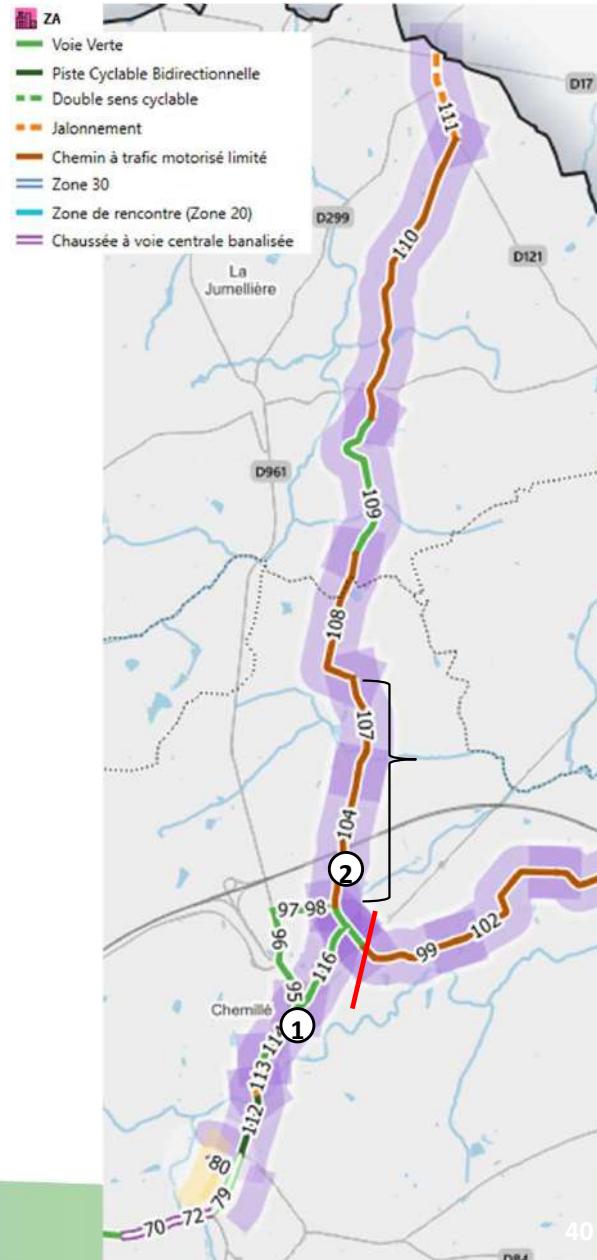
| | Estimation | Longueur (km) |
|---|-------------|---------------|
| Y | 2 500 000 € | 25.5 |



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Itinéraire Y : Chemillé <> Chaudefonds-sur-Layon

| Itinéraire Y | |
|--|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none"> Mixité sur route communale et RD 121 Voie verte sur chemin existant Mixité sur route communale Voie verte sur chemin existant Mixité route de l'Erauderie Piste cyclable RD160 Voie verte au sud des voies ferrées Voie verte au droit de la RD160, jusqu'au Rond-Point (devant Tellier) et rue de la Prussière | |
| 17,0 km (54min) | ~ 1 100 000 €HT |
|  Connexion entre Chemillé et les itinéraires du Layon  Paysage attractif | |



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire Y : Chemillé <> Rablay-sur-Layon

MAUGES COMMUNAUTÉ

Variante Y1

- Mixité sur routes communales (La Gilbertière)
 - Revêtements à refaire par endroit
 - Passage au-dessus de l'A87 existant
- Voie verte sur chemin des Planchettes jusqu'à Chanzeaux
- Zone 30 et/ou mixité dans le bourg
- Voie verte sur chemin existant
- Mixité sur RD204 / RD199
- Voie verte sur chemin existant en direction de Rablay-sur-Layon

13,4 km (47min)

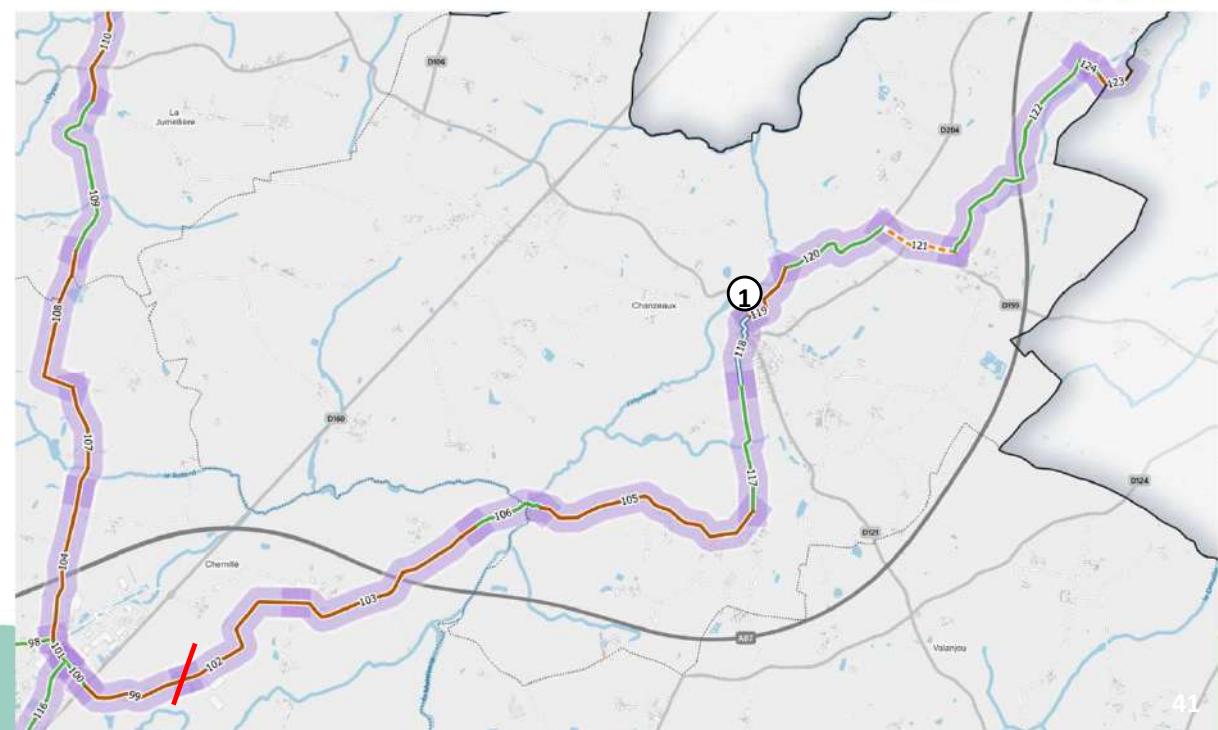
~ 1 400 000 €HT



- ZA
- Voie Verte
- Piste Cyclable Bidirectionnelle
- Double sens cyclable
- Jalonnement
- Chemin à trafic motorisé limité
- Zone 30
- Zone de rencontre (Zone 20)
- Chaussée à voie centrale banalisée



Château de Chanzeaux



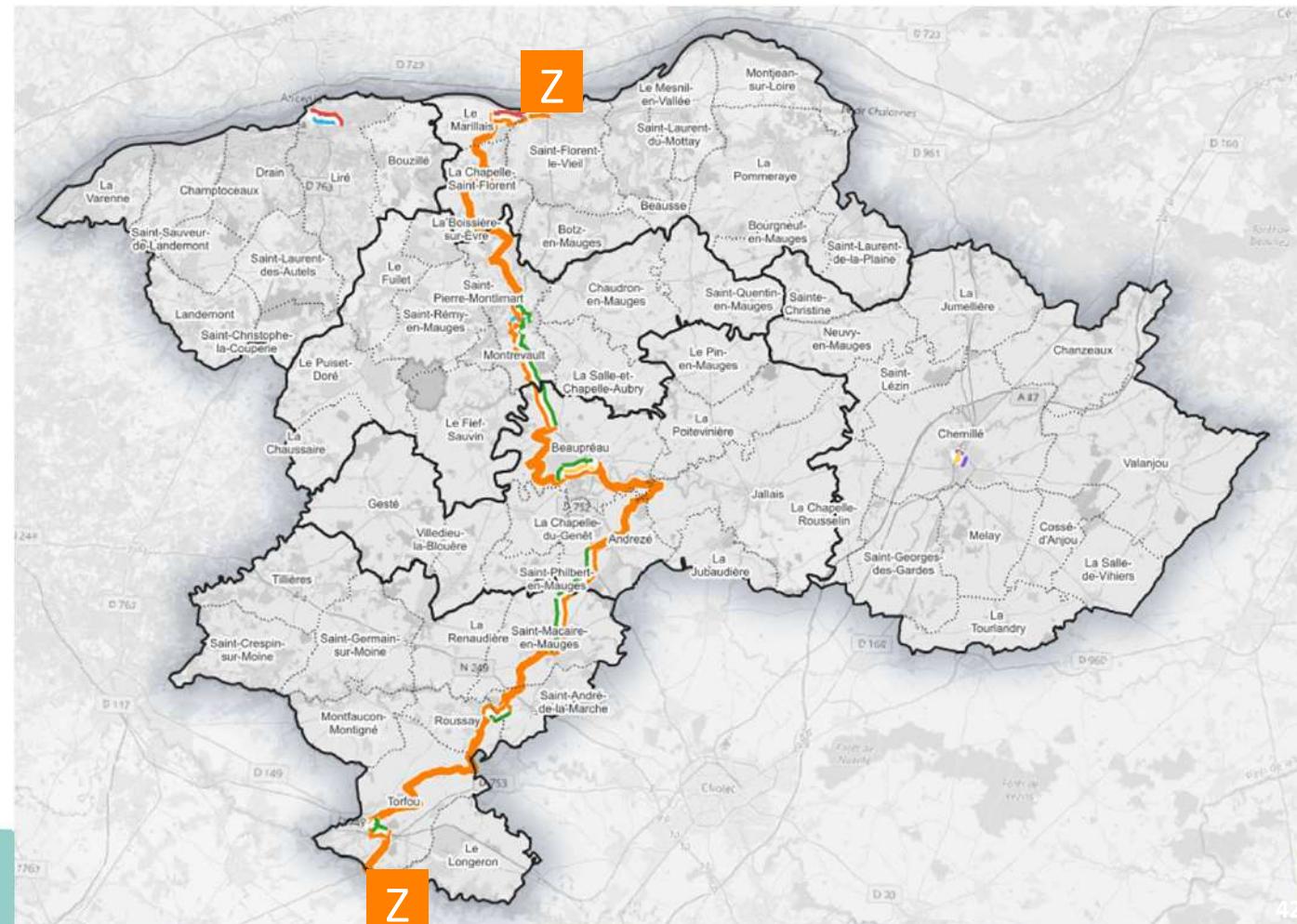
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Itinéraire Z : Saint-Florent-le-Vieil <> Torfou

MAUGES COMMUNAUTÉ

| | Estimation | Longueur (km) |
|---|-------------|---------------|
| Z | 2 700 000 € | 72.7 |



Vidéo de présentation de l'itinéraire Z

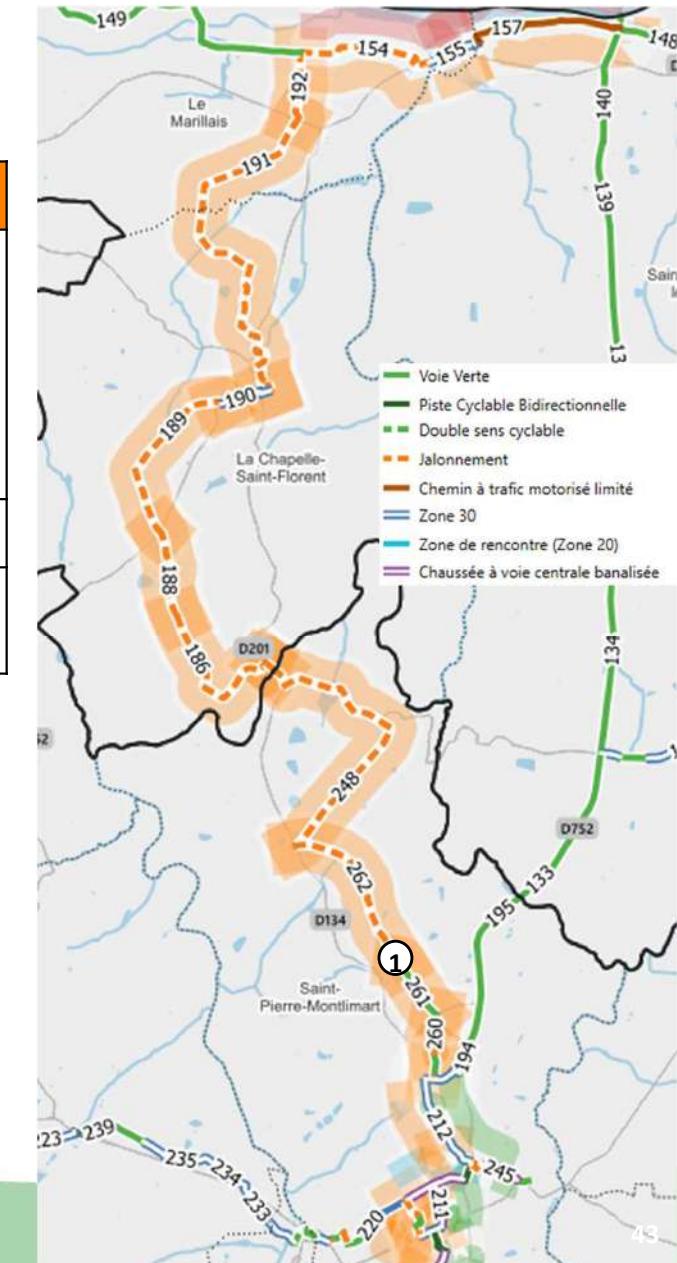
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Itinéraire Z : Saint-Florent-le-Vieil <> Saint-Pierre-Montlimart

| Itinéraire Z | |
|---|---|
| • Loire à Vélo | |
| • Projet en cours entre la Loire à Vélo et la Chapelle-Saint-Florent | |
| • Mixité sur routes communales et une portion de la RD201 | |
| • Mixité sur route communale et voie verte sur chemin existant | |
| • Traversée de Saint-Pierre-Montlimart (itinéraire A) | |
| 21,4 km (1h10min) | ~400 000 €HT |
|  Connexion avec Saint-Pierre-Montlimart | L'estimation financière ne prends en compte que le coût spécifique à la liaison touristique |



Chemin à aménager



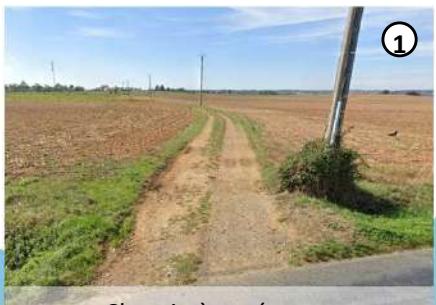
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Itinéraire Z : Saint-Pierre-Montlimart <> Andrezé

| Itinéraire Z | |
|--|-----------------|
| • Mixité sur itinéraire existant | |
| • Mixité sur routes communales et portion de voie vertes sur chemin existant | |
| • Zone 30 rue Moreau / Rue des Arts et Métiers / rue du Mal Foch | |
| • Zone 30 rue de l'Aumônerie / rue des Chardonnerets | |
| • Double sens cyclable dans le tunnel sous la RD752 | |
| • Mixité sur routes communales (Beau Soleil / Le Fenil / La Gastine) | |
| • Voie verte à partir du manoir de la Chaperonnière | |
| • Mixité sur route communale (La Briardière) | |
| 22,1 km (1h15min) | ~ 1 200 000 €HT |
| Paysage | |



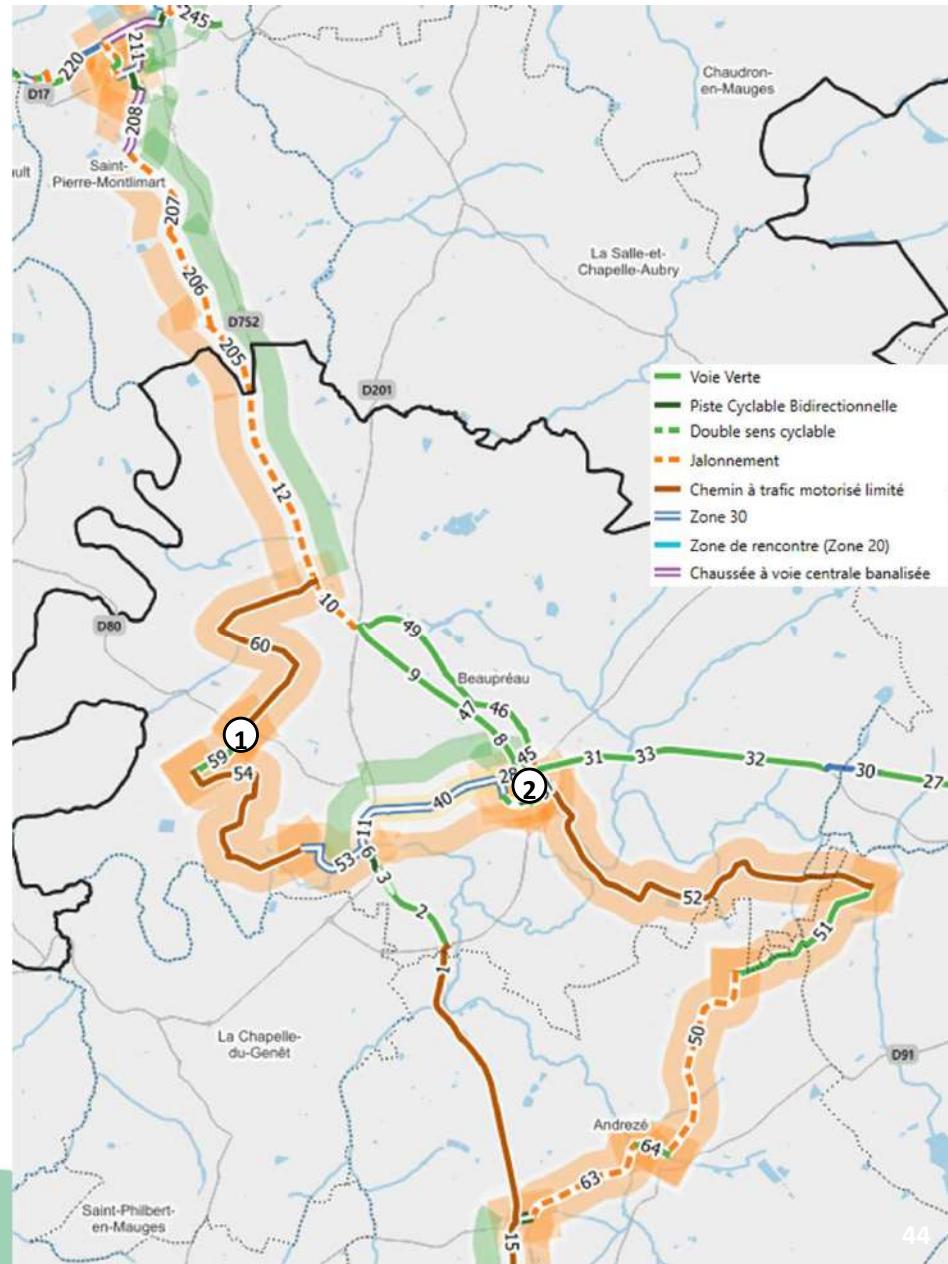
L'estimation financière ne prends en compte que le coût spécifique à la liaison touristique



Chemin à aménager



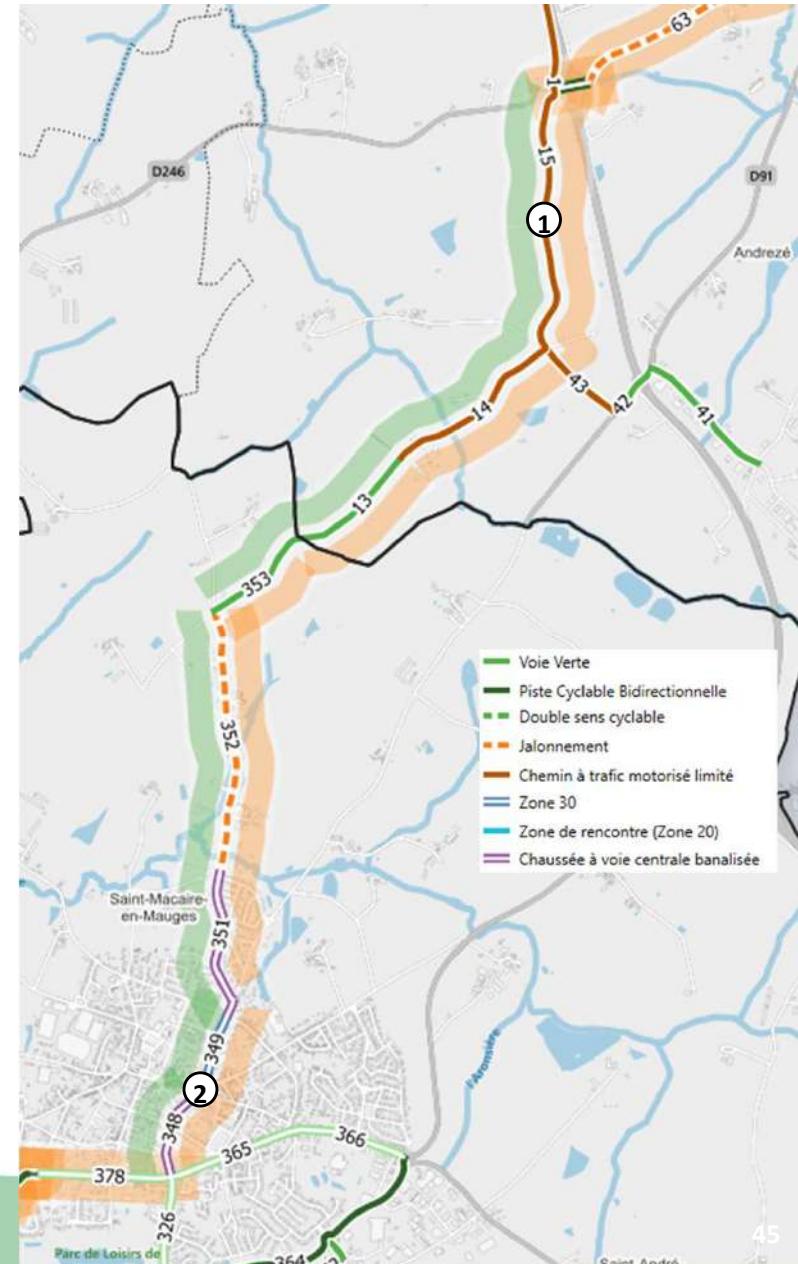
Tunnel sous la RD 752



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

Itinéraire Z : Andrezé <> Saint-Macaire-en-Mauges

| Itinéraire Z | |
|---|---|
| • Portion commune avec l'itinéraire A | |
| 7,1 km (25 min) | ~ 0 €HT |
|  Mauges Communauté | L'estimation financière ne prends en compte que le coût spécifique à la liaison touristique |



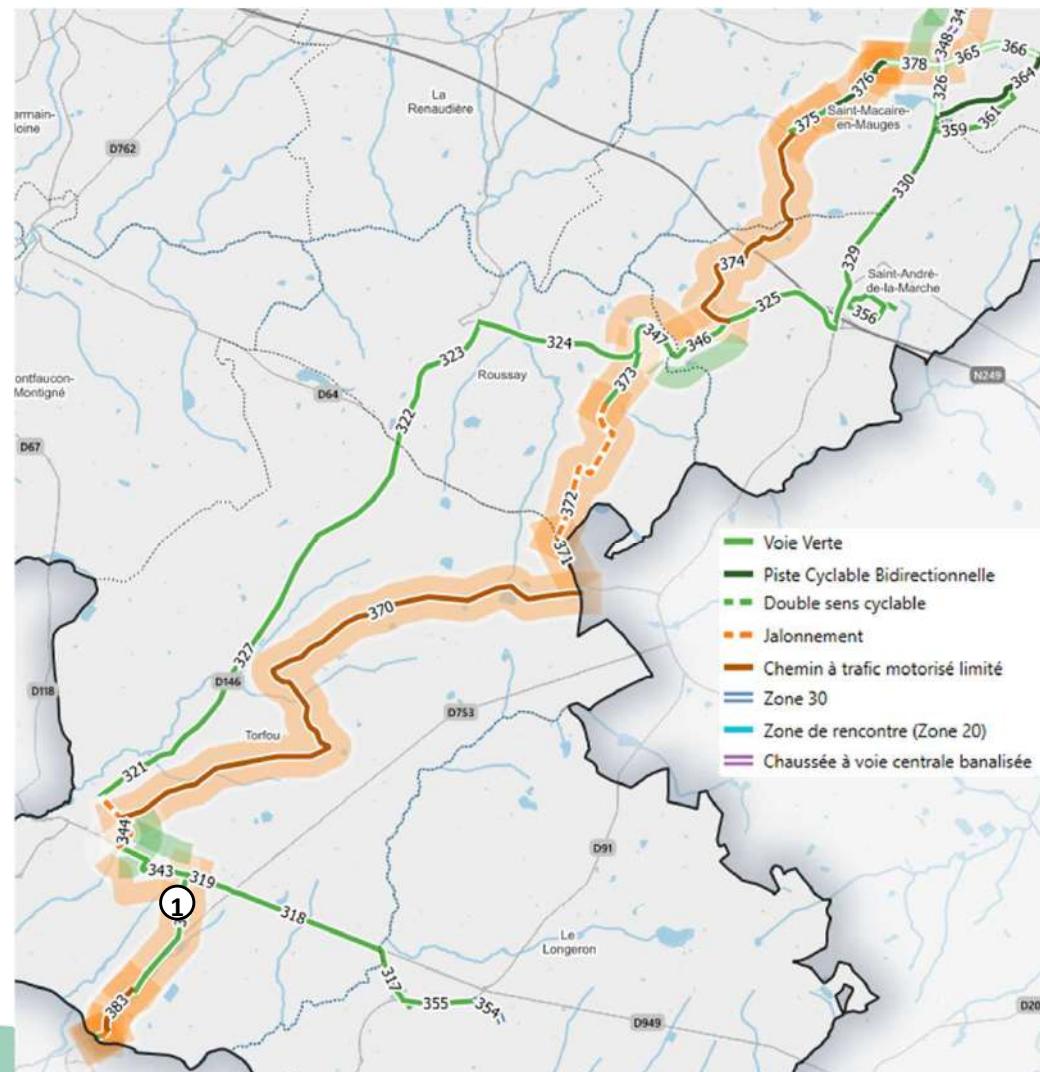
3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

MAUGES COMMUNAUTÉ

Itinéraire Z : Saint-Macaire-en-Mauges <>> Tiffauges

| Itinéraire Z | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Mixité et remploi de pistes/bandes cyclables existantes dans Saint-Macaire-en-Mauges Mixité sur route communale <ul style="list-style-type: none"> Tunnel sous la RN249 Portion voie verte au droit de la RD158 (itinéraire A) Voie verte et mixité sur des chemins existants Mixité RD64 Mixité sur routes communales jusqu'à Torfou Voie verte existante au droit de la RD949 Voie verte existante au droit de la RD753 Création passerelle au-dessus de la Sèvre Nantaise (continuité de la rue du Vieux Pont) | |
| 22,1 km (1h10min) | ~ 1 100 000 €HT |
|  Paysage | L'estimation financière ne prends en compte que le coût spécifique à la liaison touristique |



3.3

Présentation des fiches annexes

3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

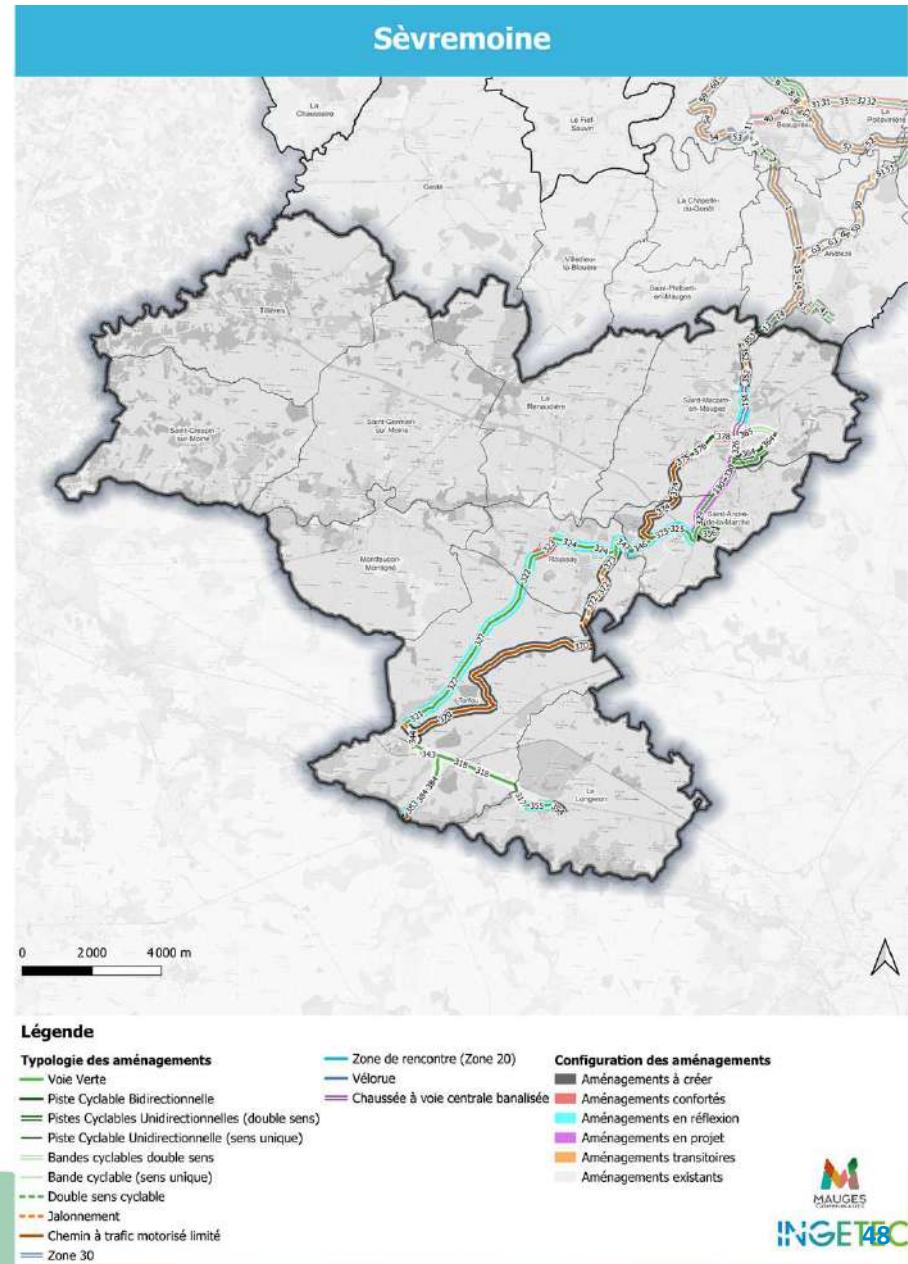
Cartes aménagements par communes

Les différentes typologies d'aménagements cyclables sont présentées commune par commune

L'ensemble de ces cartes est à retrouver en annexe
Ci-contre un exemple avec la commune de Sèvremoine

Liste exhaustive des aménagements proposés sur l'ensemble du Schéma Directeur Cyclable de MC

- Voie Verte
- Piste Cyclable Bidirectionnelle
- Pistes Cyclables Unidirectionnelles (double sens)
- Piste Cyclable Unidirectionnelle (sens unique)
- Bandes cyclables double sens
- Bande cyclable (sens unique)
- Double sens cyclable
- Jalonnement
- Jalonnement renforcé
- Chemin à trafic motorisé limité
- Zone 30
- Zone de rencontre (Zone 20)
- Vélorue
- Chaussée à voie centrale banalisée



Impacts liés aux aménagements cyclables

Pour chaque tronçon du Schéma Directeur Cyclable, l'impact de l'aménagement préconisé est estimé. Celui-ci peut être de différentes natures :

Aménagement sur emprise disponible

La réalisation d'un aménagement cyclable est possible via des travaux mineurs (modification du marquage au sol, emprise disponible sur de l'espace public, etc.).

Changement du statut de la voie

La circulation des véhicules à moteur est limitée aux seuls ayant droit (riverains, engins agricoles ...)

Reprise du profil en travers de la rue

La réalisation d'un aménagement cyclable est possible sans modifier les usages de la rue, mais demande des travaux plus conséquents (dévoiement des voies, suppression d'îlots ou d'espaces verts, etc.)

Mise à sens unique

La rue initialement à double sens est mise à sens unique pour libérer l'emprise nécessaire au nouvel aménagement cyclable. Une étude de circulation en amont sera à mener pour vérifier la faisabilité et les conséquences sur la circulation.

Suppression du stationnement

Les stationnements existants sont supprimés pour libérer l'emprise nécessaire au nouvel aménagement cyclable. Une étude de stationnement en amont sera à mener pour vérifier la faisabilité et les conséquences sur le stationnement.

Impact foncier

L'emprise du nouvel aménagement cyclable s'inscrit tout ou en partie sur des parcelles privées. Une acquisition foncière est à prévoir.

Création d'ouvrage d'art

Un obstacle (axe routier important, cours d'eau ...) nécessite la création d'un ouvrage d'art pour être franchie. Une étude de faisabilité est à mener.

3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

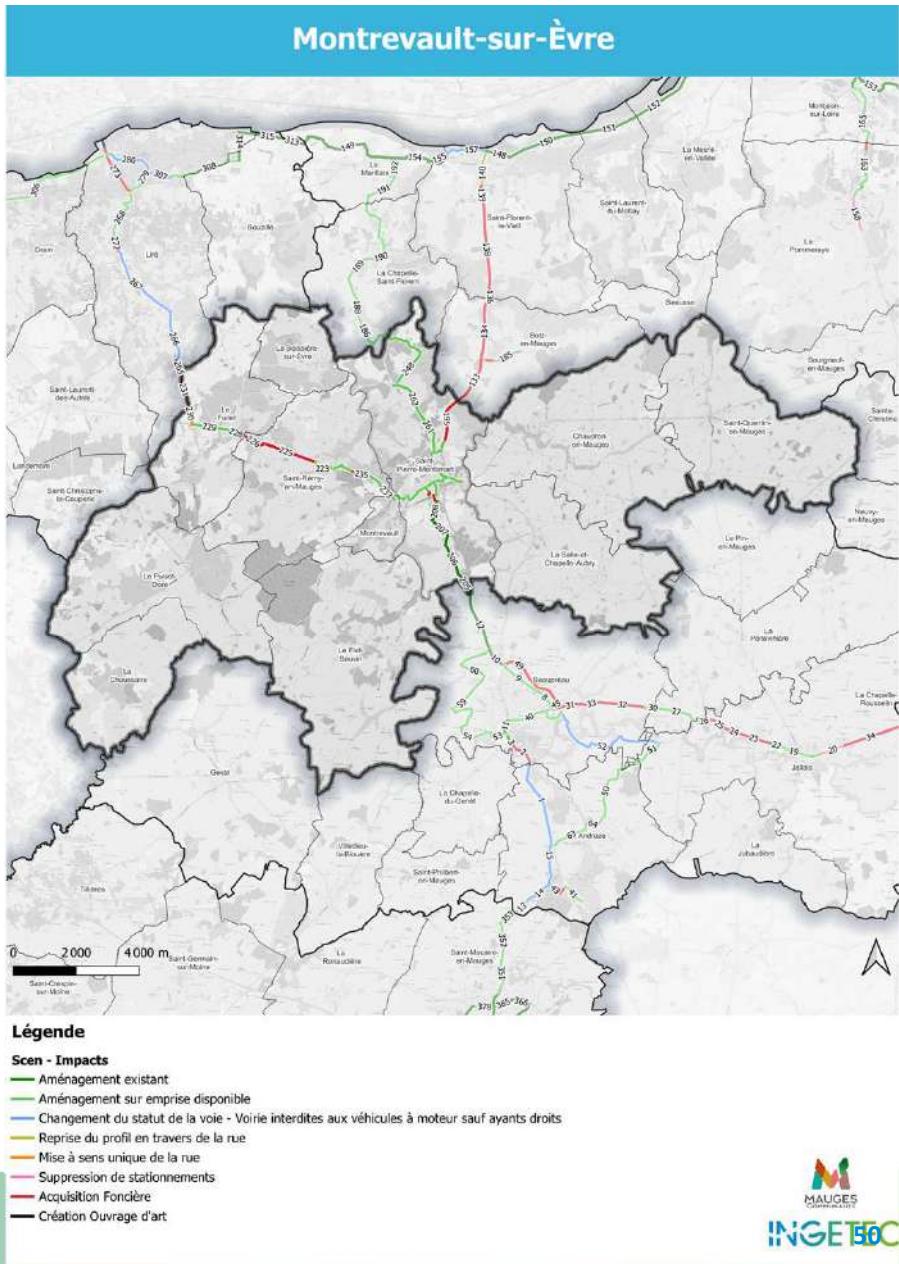
Cartes impacts par communes

Les différents impacts liés aux aménagements proposés sont présentés sous forme de cartographie commune par commune

L'ensemble de ces cartes est à retrouver en annexe
Ci-contre un exemple avec la commune de Montrevault-sur-Èvre

Liste exhaustive des impacts proposés sur l'ensemble du Schéma Directeur Cyclable de MC

- Aménagement existant
- Aménagement sur emprise disponible
- Changement du statut de la voie - Voirie interdites aux véhicules à moteur sauf ayants droits
- Reprise du profil en travers de la rue
- Mise à sens unique de la rue
- Suppression de stationnements
- Acquisition Foncière
- Création Ouvrage d'art



3 – Présentation du schéma des aménagements cyclables

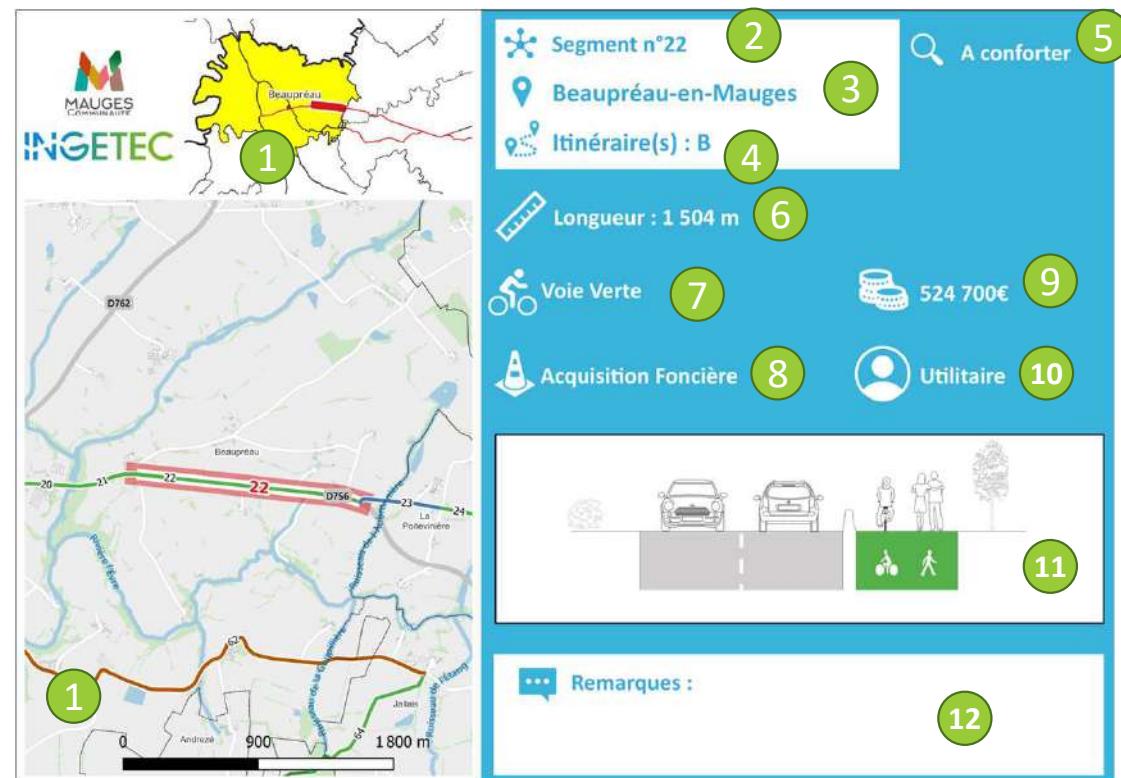
SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

MAUGES COMMUNAUTÉ

Cartes impacts par communes

Chacun des tronçons inscrit au schéma directeur cyclable de la COR est numéroté et détaillé dans une fiche spécifique présentant :

1. La localisation du tronçon (deux échelles différentes)
2. Le numéro du tronçon
3. La commune concernée
4. Le(s) itinéraire(s) passant par ce tronçon
5. L'état actuel de l'aménagement (existant, à conforter, à concevoir...)
6. La longueur du tronçon
7. Le type d'aménagement proposé
8. L'impact lié à l'aménagement cyclable
9. Le coût des travaux estimés (HT)
10. L'usage prévisionnel du tronçon (utilitaire et/ou touristique, ZA)
11. Un profil en travers type de l'aménagement proposé
12. Les éventuelles remarques concernant le tronçon



04

Fiches actions

Sommaire

-1- Aménager et valoriser le réseau cyclable

Action 1.1 Développer un réseau cyclable structurant pour les déplacements du quotidien

Action 1.2 Développer un réseau cyclable structurant pour le tourisme

Action 1.3 Structurer une offre de stationnement pour sécuriser la pratique

-2- Développer les services , sensibiliser et former

Action 2.1 Développer et diversifier l'offre de location VAE

Action 2.2 Favoriser l'acquisition de vélos par les particuliers

Action 2.3 Favoriser l'acquisition de vélos pour les personnes morales

Action 2.4 Sensibiliser et former à la pratique ou à l'entretien du vélo

-3- Promouvoir une «culture vélo»

Action 3.1 Programmer des campagnes de communication en faveur de la pratique du vélo

Action 3.2 Participer à des évènements fédérateurs autour du vélo

Action 3.3 Encourager les employeurs du territoire à s'engager dans la dynamique employeur pro-vélo



-1- Aménager et valoriser le réseau cyclable

Action 1.1. Développer un réseau cyclable structurant pour les déplacements du quotidien

Action 1.2. Développer un réseau cyclable structurant pour le tourisme (liaisons, stationnement et services)

Action 1.3 Structurer une offre de stationnement pour sécuriser la pratique

1.3.1. Développement d'une offre en stationnement public uniforme> *Action laissée aux communes*

- Remplacement des racks existants par des arceaux
- Développement de stationnements vélo auprès des équipements

1.3.2. Favoriser l'intermodalité vélo-2nd mode

- Développement de stationnement vélo sécurisé à des points de multimodalité (PEM & aires de covoiturage, point de montée en car de ligne ou car scolaire)
- Équiper les cars de ligne de porte-vélos >*Action à envisager*



-1- Aménager et valoriser le réseau cyclable

Action 1.1 Développer un réseau cyclable structurant pour les déplacements du quotidien

Action 1.2 Développer un réseau cyclable structurant pour le tourisme (liaisons, stationnement et services)

Public visé



Grand public



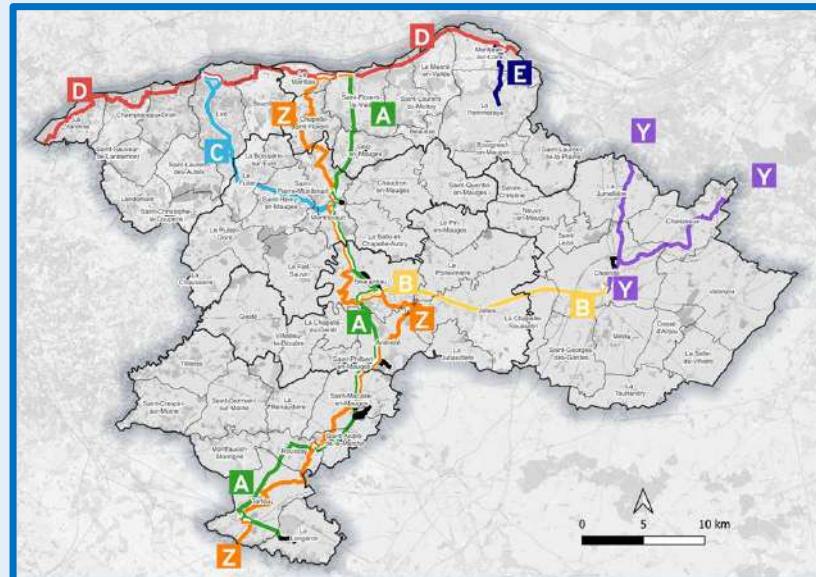
Scolaire



Solidaire



Tourisme



Coûts

37,5M€ pour l'ensemble des itinéraires

Gouvernance

Action portée par MC, en concertation et partenariat avec les communes et le département

Planning de mise en œuvre

PPI initial 2025-2036

Itinéraires touristiques à compter de 2031

Indicateurs de suivi

Réalisations annuelles, consommation de l'enveloppe affectée, respect des critères en termes de priorisation et surtout d'efficacité (attendu premier ayant déterminé le choix des itinéraires)

➔ Acquisition de compteurs pour suivre l'évolution du trafic vélo



-1- Aménager et valoriser le réseau cyclable

Action 1.3 Structurer une offre de stationnement pour sécuriser la pratique

Action 1.3.1 Développement d'une offre en stationnement public uniforme

Public visé



Grand public



Scolaire



Solidaire



Tourisme

Proposition

- ➔ Remplacement des racks existants par des arceaux
- ➔ Développement de stationnements vélo auprès des équipements (stationnement de quelques heures)

Coûts à la charge des communes



Gouvernance

Action portée par les communes en concertation avec les services de Mauges communauté pour assurer la cohérence avec les équipements de l'intermodalité



Planning de mise en œuvre

Selon programmation des communes



Indicateurs de suivi

2026 : Communication par les communes de leur plan d'implantation des arceaux ou abris

À compter de 2027 : suivi des nouvelles implantations et enregistrement sur le SIG





-1- Aménager et valoriser le réseau cyclable

Action 1.3 Structurer une offre de stationnement pour sécuriser la pratique

Action 1.3.2 Favoriser l'intermodalité vélo-2nd mode

Public visé



Grand public



Scolaire



Solidaire



Tourisme

Proposition

→ Développement du stationnement vélo sécurisé à des points de multimodalité.

3 types de lieux d'échanges à aménager :

- Arrêts des lignes de bus régulières (14 MOOJ / 51 Aléop) : Aménagement de consignes vélo et d'arceaux sous abri ou non
 - Arrêts des circuits scolaires : Aménagement de consignes ou arceaux vélo
 - Futurs PEM (6 sites) : Installation de consignes à vélo par PEM (budget plan mobilité)
- Équiper les principaux points de station réparation

→ Etudier la faisabilité de l'emport des vélos à bord des cars de ligne > Action à envisager pour répondre à la Loi LOM



Arceaux
sous abris



Consigne



Garage à
vélo

Garage à vélo (région) en gare de Chemillé + arceaux abrités

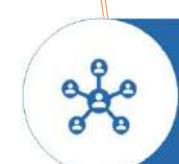


Coûts stationnement Arrêts des lignes de bus : 30.000€ par an

Garage à vélo : 20k-30k€

Consigne vélo : 3k€ - 8k€

Arceaux sous abris ou non : 1,5K€



Gouvernance

Action portée par MC, en partenariat avec les communes, la Région et la SNCF



Planning de mise en œuvre

Futurs PEM : 2025-2027

Arrêts des lignes de bus (lignes régulières et scolaires) :

2025-2026 : plan de programmation

2026-2032 : implantation

Indicateurs de suivi

Effectivité d'un plan de programmation et proposition d'un PPI Adhoc (mars 2026)

Suivi annuel des implantation et observation des écarts



-2- Développer les services, sensibiliser et former

Action 2.1 Développer et diversifier l'offre de location VAE

Action 2.2 Favoriser l'acquisition de vélos par les particuliers (aide à l'achat)

Action 2.3 Favoriser l'acquisition de vélos pour les personnes morales

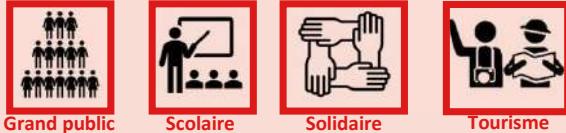
Action 2.4 Sensibiliser et former à la pratique ou à l'entretien du vélo



-2- Développer les services, sensibiliser et former

Action 2.1 Développer et diversifier l'offre de location

Public visé



Proposition

- Evaluation du fonctionnement en appui sur les vélocistes,
- Développement et diversification de l'offre location longue durée (jusqu'à 200 VAE classiques + 6 longtail VAE)
 - Ouvrir à de nouveaux matériels (Vélo longtail, vélo adapté, cargo, musculaire ...)
 - Envisager des critères d'attribution pour les vélos spécifiques (projet d'utilisation, composition familiale, ressources...)
- Expérimenter une offre de location en gares de Torfou et Chemillé
⇒ hypothèse 20 VAE et 4 stations (entretien vélociste)



Coûts 2025-2027 :

Estimation mission évaluation : 10 000 €HT

Investissement 2026 : 370.000€

Investissement à compter de 2027 : 100.000€HT

Fonctionnement : 115.000€ par an

Gouvernance

Exploitation en régie par MC ou mission d'AMO

Planning de mise en œuvre

Evaluation projection : deuxième semestre 2025

Développement à compter de 2026 selon ambition arrêtée

Indicateurs de suivi

T4 2025 : Restitution évaluation et propositions

2026 et années suivantes : point annuel en Commission avec propositions d'évolutions



-2- Développer les services, sensibiliser et former

Action 2.2 Favoriser l'acquisition de vélos par les particuliers (aide à l'achat)

Public visé



Proposition

- Poursuite de la politique incitative d'aide à l'achat
- Envisager un élargissement du type de vélos subventionnés (vélo musculaire, VAE, autres véhicules intermédiaires)

Coûts

Enveloppe 2025 : 85 000 €HT/an

Gouvernance

Action portée par MC

Planning de mise en œuvre

Court terme

Présentation du service en 2025

Intérêt : Permettre de faciliter l'accès à un Vélo à Assistance Electrique, dans l'objectif d'augmenter la part modale du vélo pour les trajets du quotidien.

Modalités :

Subvention : VAE simple 100€

Biporteur / triporteur à assistance électrique : 350 €

Ces aides sont accessibles, sans conditions de ressources, aux personnes majeures domiciliées sur le territoire de Mauges Communauté pour l'achat d'un VAE neuf ou d'occasion.

Indicateurs de suivi

Suivi annuel des bénéficiaires selon leur commune, leur statut, le type d'acquisition et l'aide octroyée



-2- Développer les services, sensibiliser et former

Action 2.3 Favoriser l'acquisition de différents types de vélo par des personnes morales

Public visé



Grand public



Scolaire



Solidaire



Tourisme

Proposition

- Création d'une enveloppe pour des subventions d'aide à l'achat de vélos adaptés ou non, par des associations ou établissements assurant des services auprès des habitants (transport de personnes ou prêt ponctuel de véhicule)



Coûts

Enveloppe annuelle : 10.000 €/an



Gouvernance

Action portée par MC, attribution sur avis de la commission mobilité



Planning de mise en œuvre : 2026



Indicateurs de suivi

2025 : adoption des critères d'éligibilité par la commission

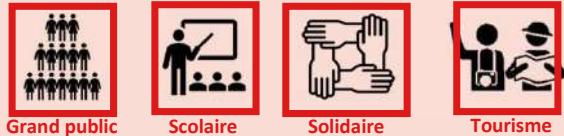
Chaque année : Suivi de la consommation de l'enveloppe et adaptation des critères



-2- Développer les services, sensibiliser et former

Action 2.4 Sensibiliser et former autour de la pratique ou de l'entretien du vélo

Public visé



Proposition (AMI; Subvention...)

- Promouvoir la mise en place de formations à la pratique du vélo
 - Formations pour les publics adultes : remise en selle, rouler en sécurité, prise en main VAE et/ou VCAE, la route vue du guidon ; ...)
 - (SRAV –Savoir Rouler à vélo- pour les écoles -financement et responsabilité des communes-)
- Promouvoir l'organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation à l'entretien ou la réparation



Budget (enveloppes fongibles)

Ateliers réparation : **30.000 € / an**

Formations à la pratique du vélo : **10 000 € / an**
(à développer de manière croissante sur plusieurs années)



Gouvernance

Politique portée par MC, en partenariat avec les acteurs locaux



Planning de mise en œuvre

Court terme au long terme

Indicateurs de suivi

2025 : écriture d'une fiche projet à visée programmatique

Chaque année :

Suivi du plan d'action (priorisation des formations et ateliers à développer, sélection des opérateurs)



-3- Promouvoir une «culture vélo»

Action 3.1 Programmer des campagnes de communication en faveur de la pratique du vélo

Action 3.2 Participer à des évènements fédérateurs autour du vélo

Action 3.3 Encourager les employeurs du territoire à s'engager dans la dynamique employeur pro-vélo



-3- Promouvoir une culture vélo

Action 3.1 Programmer des campagnes de communication en faveur de la pratique du vélo

Public visé



Proposition

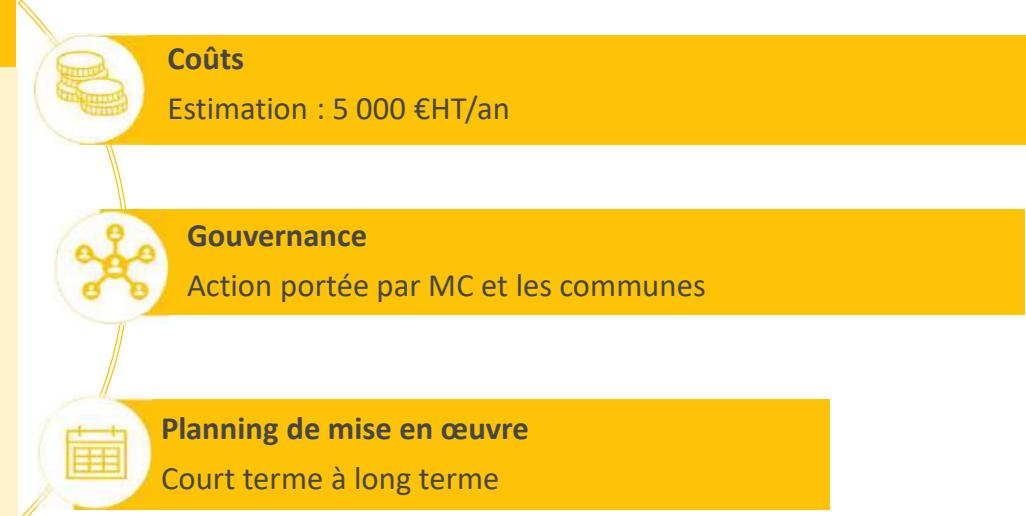
- Campagnes à destination des usagers du territoire afin de les sensibiliser aux enjeux de la pratique du vélo

Thématiques suggérées

- Bienfaits et avantages de la pratique du vélo
- Conseils d'équipement
- Retour d'expériences de cyclistes locaux,
- Règles de circulation sur les aménagements en milieu rural, etc.
- Aménagements et stationnements et services déployés dans le cadre du Schéma Directeur cyclable

Canaux de communication

- Page spécifique sur le site internet /Magazine des communes
- *Livret d'accueil pour les nouvelles entreprises / nouveaux habitants*
- Réseaux sociaux / Campagne d'affichage, etc.



Indicateurs de suivi

2025 : formalisation d'un plan de communication
Chaque année : pointage de l'effectivité de sa mise en œuvre (nb de publications, de post...)



-3- Promouvoir une culture vélo

Action 3.2 Participer à des évènements fédérateurs autour du vélo

Public visé



Proposition

- S'inscrire dans le calendrier des manifestations festives nationales à l'échelle locale (Fête du vélo ; Mai à vélo ; Cyclistes brillez; ...) en partenariat avec les associations et les acteurs locaux
- Promouvoir des défis autour du vélo (challenge mobilité, Faites du vélo, semaine de la mobilité en septembre, défi « J'y vais à vélo », défi Géovélo, etc.) en partenariat avec les associations et les acteurs locaux
- Valoriser les nouveaux itinéraires utilitaires et touristiques en organisant un évènement autour du lancement.



Atelier de réparation et d'entretien en gare de Nanterre



Coûts et subventions

Temps agents et partenaires : 20 à 70 jours ETP

Estimation : 15.000 €HT/an



Gouvernance

Action portée par MC, en partenariat avec les acteurs locaux et associations d'usagers



Planning de mise en œuvre

Court terme à long terme



Indicateurs de suivi

2025 : définition de l'ambition : nb d'événements relayés, organisés, soutenus
Chaque année : définition de la programmation annuelle, mobilisation des acteurs, évaluation impact (nb de personnes, évolution d'une année sur l'autre, notoriété, ...)

4 – Fiches actions

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

MAUGES COMMUNAUTÉ



-3- Promouvoir une culture vélo

Action 3.3 Encourager les employeurs du territoire à s'engager dans la dynamique employeur pro-vélo

Public visé



Grand public



Scolaire



Solidaire



Tourisme

Proposition

- Prendre appui sur un opérateur pour encourager les employeurs (publics, privés et associatifs) à s'engager dans la démarche employeur pro-vélo (en valorisant toutes les actions menées par MC dans le cadre du SDC)
- Collaborer avec les entreprises à la création de leur Plan de mobilité entreprise
- Inciter à la mise en place du FMD (Forfait Mobilité Durable)



Catalogue de services proposés par le programme OEPV

| | | | | |
|---|---------------------|--|--|--------------------------------|
| Conseil et accompagnement Prêt en charge : 90 % | Diagnostic mobilité | Organisation, formation et outillage | Élaboration d'un plan d'actions pro-vélo | Préparation à la labellisation |
| Stationnement vélo Prêt en charge : 40 % | Supports d'attache | Abris | Consignes sécurisées | Services supplémentaires |
| Formations à la pratique du vélo au quotidien Prêt en charge : 90 % | Remise en selle | Conduite aux abords du lieu de travail | Prise en main vélo à assistance électrique | La route vue du guidon |

Coûts et subventions

15.000€ HT par an

Gouvernance

Action portée par MC

Planning

Court-Moyen terme

Indicateurs de suivi

2025 : Précision des modalités d'intervention (appréciation de l'action portée par Alisée sur les 2 zones d'activité)

Chaque année : définition des cibles et de la programmation annuelle /mesure des écarts

4 – Fiches actions

Synthèse

| | | |
|--|------------------|-----------|
| TOTAL GENERAL PPI 2025-2027 (hors liaisons) | 560 000 € | |
| Total Fonctionnement annuel cible | | 295 000 € |
| dont VAE | | 210 000 € |

| P -1- Aménager et valoriser le réseau cyclable | | Investissement 2025-2027 | Fonctionnement annuel |
|--|--|--------------------------|-----------------------|
| Action 1.1 & 1.2: Développer un réseau cyclable structurant (37.000.000€HT pour Mauges communauté) | | 7 500 000 € | |
| Action 1.3.1 Développement par les communes d'une offre en stationnement public uniforme | | 0 € | |
| Action 1.3.2. Favoriser l'intermodalité vélo-2nd mode (annuel) | | 90 000 € | |
| Total PPI 2025-2027 | | 7 590 000 € | |

| 2- Développer les services , sensibiliser et former | | Investissement 2025-2027 | Fonctionnement annuel |
|--|--|--------------------------|-----------------------|
| Action 2.1 Développer et diversifier l'offre de location (évaluation) | | 10 000 € | |
| Développement de l'offre LLD 2026 | | 245 000 € | 60 000 € |
| Développement de l'offre LLD 2027 (renouvellement annuel de 40 VAE) | | 100 000 € | |
| Expérimentation location en gare : 2026 | | 125 000 € | 55 000 € |
| Action 2.2 Favoriser l'acquisition de vélos par les particuliers (aide à l'achat) | | | 85 000 € |
| Action 2.3 Favoriser l'acquisition de différents types de vélo par des personnes morales | | | 10 000 € |
| Action 2.4 Sensibiliser et former autour de la pratique ou de l'entretien du vélo | | | 40 000 € |
| Total PPI 2025-2027 | | 470 000 € | |
| total Fonctionnement cible | | | 260 000 € |

| -3- Promouvoir une «culture vélo» | | |
|---|---|-----------------------|
| | | Fonctionnement annuel |
| Action 3.1 Programmer des campagnes de communication en faveur de la pratique du vélo | | 5 000 € |
| Action 3.2 Participer à des évènements fédérateurs autour du vélo | | 15 000 € |
| Action 3.3 Encourager les employeurs du territoire à s'engager dans la dynamique employeur pro-vélo | | 15 000 € |
| total Fonctionnement cible | 0 | 35 000 € |

05

Projection financière

Coût total du Schéma Directeur Cyclable /15 ans :

- Réalisation des itinéraires avec MOE : 39 240 000 € HT
- Mise en œuvre des fiches action : 1 730 000 € HT
- **Coût total : 40 970 000 € HT**

